

VISAS :

DGLTEJO	DGB

Arrêté N°-----MF/2022 fixant la nomenclature budgétaire et comptable de l'Etat

Le Ministre des Finances

- *Vu la loi n°2018.039 du 09 octobre 2018 abrogeant et remplaçant la Loi n°78-11 en date du 19 janvier 1978 portant loi organique relative aux lois de finances ;*
- *Vu l'ordonnance n°2006-049 du 28 décembre 2006 modifiant l'ordonnance 012/89 du 23 janvier 1989 portant règlement général de la comptabilité publique ;*
- *Vu le décret n° 186-2019 du 31 juillet 2019 portant règlement général de gestion budgétaire et de la comptabilité publique ;*
- *Vu le décret n° 157 - 2007 du 06 septembre 2007 relatif au conseil des ministres et aux attributions du Premier Ministre et des Ministres ;*
- *Vu le décret n° 39/2022/PR du 31 mars 2022 portant nomination des membres du gouvernement ;*
- *Vu le décret n° 349/2019/PM du 09 septembre 2019 fixant les attributions du Ministre des finances et l'organisation de l'Administration Centrale de son Département ;*

Arrête**TITRE I : Dispositions générales****Article 1: Objet**

Le présent arrêté a pour objet d'instituer la nomenclature budgétaire de l'État. Cette nomenclature définit les principes fondamentaux de présentation du budget général, des budgets annexes et des comptes spéciaux du trésor.

Article 2 : Composition et rôle de la nomenclature

La nomenclature budgétaire repose sur plusieurs classifications et classe les ressources et les charges de l'État dans un ordre logique, cohérent et clair, qui permet la préparation du budget de l'Etat, et son exécution ainsi que la disponibilisation des informations fiables destinées à l'analyse et la prise de décision.

TITRE II : Classification de la nomenclature budgétaire

Chapitre 1 : Du budget de l'Etat

Article 3 : Les types de budget de l'Etat

Le budget de l'État est composé de 3 types de budget (budget général, comptes spéciaux du trésor, budgets annexes) codifiés à un (caractère) comme suit :

Code type de budget	Type de budget
1	Budget Général (BG)
2	Comptes Spéciaux du Trésor (CST)
3	Budgets Annexes (BA)

Article 4 : Les types de classification

Le système de classification décline, ces trois types de budget dans le cadre des nomenclatures de recettes et de dépenses, comme suit:

- La classification administrative;
- La classification par programme;
- La classification géographique ;
- La classification par nature économique;
- La classification fonctionnelle des dépenses des administrations publiques (CFAP);
- La classification par secteur d'activité;
- La classification par Objectifs de Développement Durable (ODD).

Chapitre 2 : De la classification administrative ou par centre de responsabilité

Article 5 : Objectifs de la classification administrative

La classification administrative permet d'identifier la structure politico-administrative ou centre de responsabilité d'où provient la recette budgétaire ou qui effectue la dépense. Elle couvre l'ensemble des structures de l'État au niveau central et déconcentré.

La classification administrative se base sur l'organisation administrative des départements ministériels ou des institutions constitutionnelles.

Article 6 : Codification de la classification administrative :

La codification de la classification administrative comprend trois (3) niveaux : titres et chapitres et sous-chapitres codifiés sur dix (10) caractères :

- Titre : le premier niveau représentant le ministère, les institutions ainsi que les dépenses élevées au rang de titre. Le titre est codifié sur quatre (4) caractères.
- Chapitre : est le deuxième niveau qui est réservé aux cabinets des Ministres et aux structures de niveaux de secrétaires généraux, de directions centrales ou régionales (ou équivalent), des walayas et représentations diplomatiques. Le

chapitre est codifié sur six (6) caractères (dont les quatre premiers relatifs aux titres).

- Le sous-chapitre est le troisième niveau qui est destiné aux directions et services rattachés aux directions centrales ou aux directions régionales ainsi qu'aux structures équivalentes. Il est codifié en huit caractères (8) dont les six premiers relatifs au chapitre et à son titre de rattachement.
- Une codification en deux caractères permet de préciser le type et la catégorie de la structure administrative.

Article 7 : Codification du titre

La codification du Titre qui comprend quatre (4) caractères se présente comme suit :

- Le premier caractère (variant de 1 à 9) désigne la nature de l'entité de niveau Ministériel ou équivalent.
- Les trois caractères suivants (variant de 01 à 999) désignent le numéro d'ordre de l'entité.

Grille de codification du Titre

Nature de l'entité du titre	No d'ordre de l'entité
X	X X X
1	2 3 4

Nature de l'entité

Code	Nature du titre
1	Institution constitutionnelle
2	Ministère d'État
3	Ministère
4	Secrétariat d'Etat
5	Ministère délégué
6	Commissariat
7	Agence
8	Autres institutions
9	Dépenses élevées au rang de Titre

Article 8 : Codification de la nature de la structure administrative

La codification de la structure administrative se fait sur deux (2) caractères pour définir le type de la structure administrative et la catégorie de l'administration:

Les types de la structure administrative sont:

Code	Type de la structure
1	Service central
2	Service déconcentré
3	Entité autonome

Les catégories des administrations sont :

Code	Catégories des administrations
1.1	Cabinet
1.2	Secrétaire général
1.3	Direction centrale
1.4	Directions et services rattachées aux directions centrales
1.9	groupes de dépenses élevés au rang de Chapitre central
2.1	Direction régionale/ délégation régionale
2.2	Services régionaux
3.1	Opérateurs publics

Codification administrative complète

Nature de l'entité (titre)	Code de l'entité (Titre)	Type de la structure administrative	Numéro d'ordre du chapitre au sein du titre	Numéro d'ordre du sous-chapitre au sein du chapitre	catégorie de la structure administrative
X	X X X	X	X X	X X	X
1	2 3 4	9	5 6	7 8	10

Chapitre 3 : De la classification fonctionnelle des dépenses des administrations publiques

Article 9 : Composantes de la classification des fonctions des administrations publiques (CFAP)

La classification des fonctions des administrations publiques (CFAP), est destinée à ventiler les dépenses par fonctions, ou objectifs socio-économiques que les administrations publiques s'efforcent d'atteindre.

La CFAP est utilisée pour comparer, aux plans national et international, le degré d'implication des administrations publiques dans les fonctions économiques et sociales tout en permettant d'examiner comment évoluent, dans le temps, les dépenses consacrées par les administrations publiques à certains objectifs ou fonctions spécifiques.

Les dix (10) fonctions de l'État sont les suivantes :

1. Services généraux des administrations publiques
2. Défense
3. Ordre et sécurité publics
4. Affaires économiques
5. Protection de l'environnement
6. Logement et équipements collectifs
7. Santé
8. Religion, culture, sports et loisirs
9. Enseignement
10. Protection sociale

Article 10 : Les niveaux de la classification des fonctions des administrations publiques (CFAP)

Les fonctions de la CFAP sont classées sur la base d'un système à trois (3) niveaux codifiés sur quatre (4) caractères au plus, à savoir les divisions, les groupes et les classes, comme suit :

- Division : c'est le premier niveau qui comprend les dix (10) fonctions de l'État et codifié sur deux (2) caractères.
- Groupe : c'est le deuxième niveau représentant une subdivision de la division. Il est codifié sur trois (3) caractères dont les deux premiers constituent la codification de la division.
- Classe : c'est le troisième niveau représentant une subdivision du groupe. Il est codifié sur quatre (4) caractères dont les trois premiers constituent la codification du groupe.

Chapitre 4 : De la classification fonctionnelle des dépenses sociales

Article 11 : Principes

Les dépenses sociales par fonction CFAP détaillée (par division et groupe notamment) sont présentées dans un tableau agrégé et annexé au projet de loi de finances afin de permettre la comparabilité internationale.

L'identification des dépenses sociales doit reposer sur la classification des fonctions des administrations publiques selon les principes suivants :

- L'identification des secteurs sociaux, sur la base du document de stratégie nationale de développement ;
- L'identification des activités et actions concernées dans chacun des secteurs concernés ;
- Rattachement de chacune des activités et actions identifiés au plus bas niveau de la classification fonctionnelle, c'est-à-dire la classe (troisième niveau) élaboré dans la classification fonctionnelle CFAP.

Chapitre 5: De la classification programmatique

Article 12 : Objectifs

La classification programmatique est destinée à suivre la gestion budgétaire, la mise en œuvre des programmes et l'utilisation des dotations.

Article 13 : Types de programme

En vertu de l'article 30 de la LOLF, les programmes sont de deux (2) types :

1. Les programmes visant la production de biens et services en vue de la satisfaction d'un besoin spécifique, qui seront dénommés « programmes opérationnels »;
2. Les programmes supports qui assurent le pilotage et l'administration du ministère (ou de l'institution) et supportent certaines charges transversales pour la réalisation d'un ou plusieurs programmes opérationnels.

Article 14 : Les dotations budgétaires

Les dotations budgétaires regroupent un ensemble de crédits budgétaires destinés à couvrir les dépenses auxquelles ne peuvent être assignés des objectifs de politiques publiques ou des indicateurs de performance. Elles sont de même niveau et structurées comme les programmes. Chaque dotation est rattachée à un et un seul titre. Elles sont constituées de :

1. Dotations budgétaires des institutions pour lesquelles ne sont pas assignés des objectifs de politiques publiques et évaluées à travers des indicateurs de performance;
2. Dotations budgétaires regroupant les crédits de la réserve budgétaire prévue à l'article 23 de la LOLF;
3. Dotations budgétaires regroupant les crédits budgétaires destinés aux charges financières de la dette de l'État, à la couverture, pour ordre, des appels en garantie, du non-remboursement de prêts et avances.

Article 15 : Codification des programmes et dotations

La codification du type de budget est incluse dans la classification programmatique pour distinguer les différents types de budgets mentionnés à l'article 3

Le programme est codifié en cinq (5) caractères dont le premier pour identifier le type de budget de l'État, le deuxième pour définir la nature du programme (programme opérationnel, programme support) et les trois derniers pour préciser le numéro d'ordre du programme. La numérotation d'ordre des programmes est faite pour l'ensemble du budget

de l'État, elle est unique pour chaque programme, quel que soit son Ministère ou entité de rattachement.

La dotation est codifiée en cinq (5) caractères dont le premier pour identifier le type de budget de l'État et le deuxième pour définir la nature de la dotation et les trois derniers pour préciser le numéro d'ordre de la dotation. La numérotation d'ordre de la dotation est faite pour l'ensemble du budget de l'État, elle est unique pour chaque dotation, quel que soit son Ministère ou entité de rattachement.

Codification de la nature du programme/dotation

Code type de budget de 1 à 3	Code nature du programme/dotation	Nature programme/dotation
	1	Programme opérationnel
	2	Programme de support
	3	Dotation destinée aux institutions
	4	Dotation pour réserve budgétaire
	5	Dotations pour charge financière

Article 16 : Composantes des programmes et dotations

Un programme ou une dotation peut comporter une ou plusieurs actions, elles-mêmes subdivisées en une ou plusieurs activités. À ce titre, les actions et les activités d'un programme ou d'une dotation permettent de préciser plus finement la destination des crédits demandés, ouverts et exécutés.

Article 17 : Codification programmatique croisée avec la codification fonctionnelle

Cette codification comprend cinq (5) niveaux sur onze (11) caractères (elle s'articule avec les chapitres étant les structures administratives d'exécution) :

- Type de budget : premier niveau de classification codifié sur un (1) caractère, qui représentant le type de budget (1. budget général, 2. Comptes Spéciaux du Trésor, 3. Budgets Annexes) ;
- Division CFAP : deuxième niveau de classification codifié deux (2) caractères variant de 01 à 10 et représentant les dix (10) divisions principales de la norme CFAP 2001 ;
- Type de programme ou de dotation : troisième niveau codifié en un (1) caractère ;
- Ordre : quatrième niveau, codifié sur trois caractères qui varient de 001 à 999 représentant le numéro d'ordre du programme ou la dotation au niveau du budget de l'Etat ;
- Action : cinquième niveau codifié sur neuf (9) caractères dont les sept (7) relevant des quatre niveaux précédents et les deux (2) derniers caractères qui varient de 00 à 99 représentent le numéro d'ordre de l'action au sein du programme.

Pour préciser plus finement la destination des crédits à des fins opérationnelles, de suivi interne et pour les besoins d'autres classifications, un sixième niveau concernant l'activité

est défini et codifié sur onze (11) caractères dont les neuf (9) de l'action. Les deux derniers caractères qui varient de 00 à 99 représentent le numéro d'ordre de l'activité qui est une subdivision de l'action.

Lorsque la répartition d'une dotation en action et en activité n'est pas possible, les caractères de cinquième niveau (action) et de sixième niveau (activité) prennent la valeur zéro (0).

Article 18 : Grille de codification des programmes

La grille de codification des programmes croisée avec la classification fonctionnelle

Type de budget	Division CFAP 2001		Type prog/dotati	N° d'ordre du programme/dotation			Action	Activité
	1	2		3	4	5		
X	X	X	X	X	X	X	X X X X X X X X X	X X X X X X X X X X
1	2	3	4	5	6	7	8 9	1 11 0

Article 19 : Le budget opérationnel de programme

Le budget opérationnel de programme (BOP) est destiné à suivre les crédits d'un programme mis à la disposition d'un responsable de programme, pour un périmètre d'activité précis (partie des actions du programme) ou pour un territoire spécifique (wilaya).

Un BOP ne peut relever que d'un seul programme et, à ce titre, il possède les mêmes propriétés que son programme de rattachement :

- son budget est structuré en fonction des actions du programme, mises en œuvre à son niveau et associé à des objectifs et indicateurs de performance déclinés en cohérence avec ceux du programme ;
- au sein du BOP, les crédits sont fongibles entre actions, entre parties au sein du même programme, dans le respect des conditions prévues par la LOLF et conformément aux orientations du responsable de programme ;
- le plafond de masse salariale est, le cas échéant, associé à un volume d'emplois exprimé en équivalents temps plein travaillés (ETPT).

Article 20 : Exécution du budget opérationnel de programme

Pour son exécution, un budget opérationnel de programme se compose d'une ou plusieurs unités opérationnelles (UO) entre lesquelles sont repartis et au sein desquelles sont consommés les crédits et, le cas échéant, les autorisations d'emplois.

L'UO est le niveau d'appréciation de la disponibilité des crédits pour l'engagement et le paiement. Elle est l'unité élémentaire sur laquelle sont imputées les recettes et les dépenses prescrites. En ce qui concerne les dépenses de personnel, la disponibilité des crédits peut toutefois s'apprécier au niveau du BOP ou du programme.

Article 21 : Définition des périmètres des budgets opérationnels de programme

Le responsable de programme définit le périmètre des budgets opérationnels de programme et des unités opérationnelles.

X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
1	2	3			4			5	

Chapitre 7 : De la classification selon les modes de mobilisation de la ressource

Article 24 : Classification pour les ressources

Les ressources de l'Etat sont classées en deux types de ressources : recettes budgétaires et ressources de financement.

Ces ressources sont codées conformément au tableau ci-après :

Code	Ressources
1	Recettes budgétaires
2	Ressources de financement

Chapitre 8 : De la classification des secteur d'activités pour les -recettes

Article 25 : Codification des secteurs d'activités

La classification par secteur d'activité vise la transcription de l'information sur les branches d'activité de l'économie (secteurs primaire, secondaire, tertiaire). Elle offre la possibilité de retracer, notamment l'information sur les ressources naturelles pour un suivi efficace du secteur.

La classification par secteur d'activités comprend quatre (4) niveaux codifiés sur cinq (5) caractères :

- Section : premier niveau de classification codifié par un caractère ;
- Division : deuxième niveau, codifié par trois (3) caractères, dont celui de la section ;
- Groupe : troisième niveau, codifié par quatre (4) caractères, dont les trois (3) de la division ;
- Classe : quatrième niveau, codifié par cinq (5) caractères, dont les quatre (4) du groupe.

La grille de codification de la classification par secteur d'activités présente la classification par secteur d'activités (NARIM). Cette classification peut être actualisée en cas de besoin.

Grille de codification de la classification par secteur d'activités

Section	Division			Groupe				Classe				
X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
1		2	3				4					5

Chapitre 9 : De la classification par Objectifs du Développement Durable (ODD)

Article 26 : Objectifs de la classification

Le suivi des progrès accomplis vers l'atteinte des ODD se fait au niveau des activités découlant des actions de chaque programme.

Article 27 : Codification de la classification

La codification de la classification selon les ODD se fait dans une table auxiliaire sur deux (2) niveaux et quatre (4) caractères :

- Le premier niveau comprenant les deux (2) premiers caractères qui indiquent l'objectif ODD (de 01 à 17 objectifs actuels des ODD) ;
- Le deuxième niveau comprenant les deux derniers caractères suivants qui indiquent le numéro d'ordre de la cible ODD à l'intérieur de chaque objectif (de 01 à 99).

L'identification des actions et activités liées aux ODD doit se faire en respectant les principes suivants :

- Identification des secteurs reliés aux objectifs de développement durable, sur la base du document de stratégie nationale de développement ;
- Identification des activités et actions des programmes dans chacun des secteurs concernés ;
- Rattachement de chacune des activités et actions identifiées au deuxième niveau (cible ODD) élaboré dans la classification par ODD.

TITRE III : De la nomenclature des recettes et des dépenses

Chapitre 10 : Classification des recettes suivant leurs natures économiques

La classification économique des ressources est utilisée codifier les opérations de recettes.

Article 28 : Les catégories de recettes

Les recettes budgétaires de l'État sont constituées de catégorie ci-après :

- Les recettes fiscales comprenant les impôts, taxes, droits et autres prélèvements obligatoires de toute nature ;
- Les revenus du patrimoine financier ou non financier de l'État, y compris les dividendes ;
- Le produit commercial des ventes de biens et services, des redevances d'occupation ou d'exploitation du domaine public, ainsi que du produit des amendes, pénalités et confiscations ;
- les dons, legs et contributions volontaires;

Les ressources de financement seront identifiées par la codification de l'article 24 du présent arrêté.

Article 29 : Codification de la classification économique des recettes

La codification classification économique des recettes comporte cinq (5) niveaux codifiés sur huit (8) caractères au plus, comme suit :

- **Catégorie** : ce premier niveau qui représente la catégorie des recettes est codifié sur un (1) caractère ;
- **Section** : c'est le deuxième niveau qui est codifié sur deux (2) caractères, dont 1 de catégorie ;
- **Article** : c'est le troisième niveau qui est codifié sur quatre (4) caractères, dont les deux (2) de la section ;
- **Paragraphe** : c'est le quatrième niveau qui est codifié sur six (6) caractères, dont les quatre (4) de l'article ;
- **Sous-paragraphe** : c'est le cinquième niveau qui est codifié sur huit (8) caractères, dont les six (6) du paragraphe.

La grille de codification de la nature économique des recettes

CLASSIFICATION ÉCONOMIQUE										
catégorie	Section		Article		Paragraphe			S/Paragraphe		
X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
1	2		4		5			6		

Article 30 : Composition de la clé d'imputation

La clé générale d'imputation des recettes composée des quatre classifications obligatoires des recettes comprend trente (30) caractères comme suit :

- Quatre (4) caractères pour la classification administrative se rapportant au titre (1 caractère pour la nature de l'entité et 3 caractères pour le numéro d'ordre de l'entité) ;
- Un (1) caractère pour la classification par type de budget ;
- Quatre (4) caractères pour la classification administrative se rapportant au chapitre (2 pour le numéro d'ordre de l'administration et 2 qualifiant sa nature et sa catégorie) ;
- Le sous-chapitre deux (2) caractères pour le service administratifs rattaché au chapitre concerné ;
- Cinq (5) caractères pour la localisation géographique ;
- Un (1) caractère pour la classification selon le mode de financement (Ressources budgétaire Ou opération de financement) ;
- Huit (8) caractères pour la classification économique se rapportant à la catégorie (1 caractère); la section (1 caractères); l'article (4 caractères, dont 2 de la catégorie et la section); le paragraphe (6 caractères, dont 4 de l'article) et le sous-paragraphe (8 caractères, dont 6 du paragraphe) ;
- Cinq (5) caractères au plus pour la classification par secteur d'activités.

CLÉ GENERALE D'IMPUTATION GLOBALE DES RECETTES

Le tableau suivant présente la structure globale de l'imputation de la recette (hors classification par secteur):																
CLASSIFICATION ADMINISTRATIVE				CLASSIFICATION ADMINISTRATIVE						Classification géographique			sources			
Titre				Budget	type	Catégorie	Chapitre		sous-chapitre	Localisation géographique						
Nature de l'entité	No d'ordre de l'entité						n° Chapitre	n° souschapitre	Wilaya		Moughat	Commune				
X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17
CLASSIFICATION ÉCONOMIQUE																
Catégorie	Section	article		paragraphe		sous-paragraphe										
X	X	X	X	X	X	X	X									
18	19	20	21	22	23	24	25									

Article 31: La nomenclature budgétaire des recettes

Les recettes sont classées conformément à l'annexe I du présent arrêté.

Chapitre 11 : Classification des dépenses suivant leurs natures économiques

Article 32 : Structure de la nomenclature des dépenses

Les dépenses de l'État sont présentées suivant une nomenclature basée sur une classification économique et comptable articulée avec les classifications suivantes :

- La classification administrative ;
- La classification programmatique ;
- La classification géographique ;
- La classification fonctionnelle des dépenses des administrations publiques (CFAP) ;
- La classification par objectif de développement durable (ODD).

Chapitre 12 : De la classification économique des dépenses

Article 33 : Objectifs de la classification économiques des dépenses

La classification des dépenses par nature économique (annexe II) vise à rendre compte des différents moyens mis à la disposition des services de l'État pour lui permettre de mettre en œuvre les politiques publiques. Elle est utilisée pour codifier sur une même base les différentes opérations de dépenses.

La classification économique a pour but de :

- Préciser l'objet, le nom, la nature et l'intitulé exact de la dépense ;

- Regrouper de manière systématique et homogène des biens et services, les transferts que le secteur public utilise pour le développement de son processus de production des services d'intérêt public ;
- Faciliter le respect de la règle de la spécialité des crédits ;
- Fournir des informations pertinentes et fiables aux systèmes comptables ;
- Offrir des informations permettant de mesurer l'impact des opérations de l'État sur la vie de la nation (faire apparaître le coût de grandes fonctions de l'État) à des fins d'analyse de prévision et de prise de décision ainsi que la formulation de la politique économique et financière.

Les dépenses budgétaires de l'État sont constituées des catégories de dépenses suivantes, intitulées parties :

1. dépenses de personnel ;
2. dépenses d'acquisition de biens et services;
3. charges financières de la dette et de la trésorerie;
4. subventions et transferts courants;
5. subventions et transferts en capital ;
6. dépenses d'investissement ;
7. autres dépenses.

Article 34 : Les niveaux de classification

La classification économique des dépenses comporte cinq (5) niveaux codifiés sur six (6) caractères au plus, comme suit :

- Partie conforme à la LOLF et codée sur un (1) caractère;
- Article : c'est le deuxième niveau qui est codifié sur trois (3) caractères, dont le premier de la partie ;
- Paragraphe : c'est le troisième niveau qui est codifié sur cinq (5) caractères, dont les trois (3) de l'article ;
- Sous-paragraphe : c'est le quatrième niveau qui est codifié sur sept (7) caractères, dont les cinq (5) du paragraphe.

Chapitre 13 : Clé d'imputation des dépenses

Article 35 : Présentation croisée des dépenses avec les classifications concernées

La clé principale d'imputation budgétaire pour les dépenses comprend au minimum trente et un (31) caractères, à savoir :

- Classification administrative Dix (10) caractères ;
 - Quatre (4) pour la classification administrative se rapportant au titre (1 caractère pour la nature du titre et 3 caractères pour son numéro d'ordre);
 - Six caractères (6) pour la classification administrative se rapportant au chapitre au sein des titres (dont 2 caractères pour le numéro d'ordre du

chapitre, 2 caractères relatifs au numéro d'ordre du sous-chapitre au sein du chapitre et les deux derniers sont ceux de la nature de l'administration et la catégorie du service)

- Onze caractères (11) pour la classification programmatique croisée avec la fonctionnelle à la division CFAP ;
- Cinq 5 caractères pour la localisation géographique;
- Cinq caractères (5) au plus pour la classification économique se rapportant à la partie (1 caractère); l'article (2 caractères, dont la partie); le paragraphe (3 caractères, dont 2 de l'article) et le sous-paragraphe (5 caractères, dont 3 du paragraphe).

Schématiquement, la structure de la clé principale d'imputation budgétaire pour les dépenses est la suivante :

CLASSIFICATION ADMINISTRATIVE				CLASSIFICATION PROGRAMMATIQUE												CLASSIFICATION ADMINISTRATIVE				Classification géographique							
Titre				Type de budget	Division CFAP			Ordre			Nature programme	Action		Activité			type	Catégorie	Chapitre		sous-chapitre		Localisation géographique				
Nature de l'entité	No d'ordre de l'entité																		n° Chapitre	n° souschapitre	Wilaya		Moughat	Commune			
X	X	x	x	X	X	X			X	X	X	X	X	X	X	X	x	X	X	X	X	X	X	X			
1	2	3	4	5	6	7			8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26

CLASSIFICATION FONCTIONNELLE		CLASSIFICATION ÉCONOMIQUE				
Groupe		Classe CFAP	Partie	Article	paragraphe	sous-paragraphe
X		X	X	X	X	X
27		28	29	30	31	32 33

Article 36 : Le Directeur Général du Budget et le Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté qui sera publié au Journal Officiel de la République Islamique de Mauritanie.

Nouakchott le

Isselmou OULD MOHAMED M'BADY

Ampliations :

- PM 2
- MSG/PR 2
- MF 2
- DGLTEJO 2
- IGE 2
- CFE 2
- CFM 2
- DGB 2
- JO 2
- TOUS LES DEPARTEMENTS 34
- ARCHIVES NATIONALE 2

Annexe I : Nomenclature des recettes

CATEGORIE 1 : RECETTE FISCALE

SECTION 1 : Impôts directs

ARTICLE 01 : Impôt sur les bénéfices et revenus nets

Paragraphe 01 : Impôt sur les sociétés (IS)

Sous-paragraphe 01: Impôt sur les sociétés (IS hors pétrole)

Sous-paragraphe 02: Impôt sur les sociétés (IS pétrole)

Paragraphe 02: Impôt sur les bénéfices d'affaires des personnes physiques (IBAPP)

Sous-Paragraphe 01: Impôt sur les bénéfices d'affaires des personnes physiques (IBAPP)

Paragraphe 03: Impôt sur les revenus fonciers

Sous--paragraphe 01: Impôt sur les revenus fonciers particuliers

Sous--paragraphe 02: Impôt sur les revenus fonciers entreprises

Paragraphe 04: Impôt sur les traitements et salaires

Sous-Paragraphe 01: Impôts sur les traitements et salaires (hors pétrole)

Sous-Paragraphe 02: Impôts sur les traitements et salaires: retenue à la source hors pétrole

Sous-Paragraphe 03: Impôts sur les traitements et salaires (pétrole)

Paragraphe 05::Impôt sur le revenu des capitaux mobiliers (IRCM)

Sous--paragraphe 01; Impôt sur le revenu des capitaux mobiliers (IRCM)-particuliers

Sous--paragraphe 02; Impôt sur le revenu des capitaux mobiliers (IRCM)-entreprises

Paragraphe 06: Retenues à la source

Sous-Paragraphe 01:Retenue sur les prestations rendues par les résidents

Sous-Paragraphe 02: Retenue sur les prestations rendues par les non-résidents (ex-RSI)

Sous-Paragraphe 03--:Retenue sur les versements faits par le Trésor public

Sous-Paragraphe 04- :Retenue à la source sur les loyers

Paragraphe 07 : BIC BNC, IMF et RSI non prescrits

Sous-paragraphe 01 BIC

Sous -paragraphe 02 BNC

Sous-paragraphe 03 IMF

Sous-paragraphe Régime Simplifié d'Imposition RSI

ARTICLE 02: autres impôts directs

Paragraphe 01: Taxe sur les véhicules à moteur

Sous-Paragraphe 01: Taxe sur les véhicules à moteur

Paragraphe 02: Taxe d'apprentissage

Sous-Paragraphe 03: Taxe d'apprentissage

Paragraphe 03: Impôt directs divers

Sous-paragraphe 01: impôts directs divers

SECTION : 2 Impôts indirects

Article 01: TAXE SUR LES BIENS ET SERVICES

Paragraphe 01: Taxe sur la valeur ajoutée

Sous-Paragraphe 01:Taxe sur la valeur ajoutée régime intérieur

Sous-paragraphe 02:Taxe sur la valeur ajoutée-SNIM

Sous-paragraphe 03:Taxe sur la valeur ajoutée des importations

Article 02: Autres taxes indirectes

Paragraphe 01: Taxes de consommation

Sous paragraphe 01 : Produits pétroliers

Sous paragraphe 02 : Ciment

Sous paragraphe 03 : Autres taxes de consommations

Paragraphe 02:Taxe de circulation sur les viandes

Sous-Paragraphe 01:Taxe de circulation sur les viandes

Paragraphe 03: Taxe sur les opérations financières

Sous-Paragraphe 01: Taxe sur les opérations financières

Paragraphe 04: Taxes sur les produits pour la promotion de la culture et sport

Sous-Paragraphe 01: Taxes sur les produits pour la promotion de la culture et sport

Paragraphe 05: Taxes sur les services déterminés

Sous-Paragraphe 01: Taxe sur les projections de cinéma

Sous-Paragraphe 02:Taxe sur les assurances

Sous-Paragraphe 03:Taxe d'aéroport

Paragraphe 07 : Taxes indirectes non reprises ailleurs

Sous paragraphe 01 : Taxes indirectes non reprises ailleurs

Article 3: IMPOTS SUR LE COMMERCE ET LES TRANSACTIONS INTERNATIONALES

Paragraphe 01: Droits de douane

Sous-Paragraphe 01: Droits de douane

Paragraphe 02: Droit fiscal à l'importation

Sous-Paragraphe 01: Droit fiscal à l'importation

Paragraphe 03: Taxe statistique

Sous-Paragraphe 01: Taxe statistique

Paragraphe 04: :Droits de sortie

Sous-Paragraphe 01: :Droits de sortie

Paragraphe 05 -taxe sur les traitements informatisés ;

Sous-Paragraphe 01 -taxe sur les traitements informatisés ;

Paragraphe 06: Autres taxes à l'importation

Sous-Paragraphe 01: Autres taxes à l'importation

SECTION 3: régimes spéciaux

Article 01 : Taxes et redevances spécifiques

Paragraphe 01 : Taxe unique SNIM

Sous-paragraphe 01 : Taxe unique SNIM

Paragraphe 02: Redevance SAMIA

Sous-paragraphe 01 : Redevance SAMIA

Paragraphe 03: Autres Taxe et redevances spécifiques

Sous-Paragraphe 01 : Autres Taxe et redevances spécifiques

SECTION 4 : DROITS d'enregistrement, de timbre et de publicité foncière

Article 01: Droits d'enregistrement

Paragraphe 01: Marchés publics

Sous-Paragraphe 01: Marchés publics

Paragraphe 02:Baux

Sous-Paragraphe 01:Baux

Paragraphe 03: Mutation à titre onéreux de biens immeubles

Sous-Paragraphe 01: Mutation à titre onéreux d'immeubles ou de droit réels immobiliers

Sous paragraphe 02 : Ventres aux enchères de biens
immeubles

Sous paragraphe 03 : Echanges de biens immeubles

Sous paragraphe 04 : Autres mutations à titre onéreux de
biens immeubles non repris ailleurs

Paragraphe 04: Mutation à titre onéreux de biens meubles

Sous paragraphe 1 : Mutation de fonds de commerce ou
de clientèle, d'un office ou d'une charge

Sous paragraphe 02 : Cession de droit à un bail ou de
bénéfice d'une promesse de bail

Sous paragraphe 03 : Cession d'actions ou de parts
sociales de sociétés

Sous paragraphe 04 : Ventres publiques de biens meubles

Sous paragraphe 05 : Autres mutation onéreux de biens
meubles non repris ailleurs

Paragraphe 05: Actes afférents aux sociétés

Sous paragraphe 01: Actes afférents aux sociétés

Paragraphe 06 : Partage et donations de biens meubles et
immeubles

Sous paragraphe 01 : partage de biens meubles et
immeubles

Sous paragraphe 02 : Donations entre vifs de biens
meubles et immeubles

Paragraphe 07: Droit fixe d'enregistrement

Sous-Paragraphe 01: Droit fixe d'enregistrement

Paragraphe 08 : Autres droits d'enregistrement non repris ailleurs

Sous paragraphe 01 : Autres droits d'enregistrement
non repris ailleurs

Article 02: Droit de timbre

Paragraphe 01: Timbre de dimension

Sous-Paragraphe 01: Actes assujettis au timbre, d'après
la dimension du papier employé

Paragraphe 02 : Contrat de transport maritime

Sous paragraphe 01: Connaissance de transport
maritime

Paragraphe 03 : Droits relatifs à la circulation routière

Sous paragraphe 01 : Carte Grise

- Sous paragraphe 02 : Permis de Conduire
- Sous paragraphe 03 : Contrôle technique
- Paragraphe 04 : Droits de timbres relatifs à l'état civil
 - Sous-Paragraphe 01 : Carte Nationale d'Identité
 - Sous-Paragraphe 02: Passeport
 - Sous- paragraphe 03 : Visas d'entrée et de séjour
 - Sous paragraphe 04 : Carte de résident
 - Sous paragraphe 05 : Autres actes relatifs à l'état civil
- Paragraphe 05 : Droits relatifs à d'autres actes
 - Sous paragraphe 01 : Permis de petite chasse
 - Sous paragraphe 02 : Délivrance du casier judiciaire
 - Sous paragraphe 03 : Autres actes non repris ailleurs

Article 03: Droits de publicité foncière

Paragraphe 01 Droits de publicité foncière

- Sous-paragraphe 01: Immatriculation opérée aux livres fonciers
- Sous paragraphe 02 : Inscriptions des actes au titre foncier
- Sous paragraphe 03 : Autres droits de publicté foncière non repris ailleurs

CATEGORIE 2 : Revenus du patrimoine financier ou non-financier de l'État

SECTION 1 : Revenu du patrimoine financier

Article 01: Dividendes versés à l'Etat

Paragraphe 01: Dividendes

- Sous-paragraphe 01: DAMANE ASSURANCES
- Sous-paragraphe 02:SOMIR
- Sous-paragraphe 03:SNDP
- Sous-paragraphe 04:PANDB
- Sous-paragraphe 05:PANPA
- Sous-paragraphe 06:BCM
- Sous-paragraphe 07:SNIM
- Sous-paragraphe 08:MAURITEL
- Sous pragraph 09 : Autres dividendes non repris ailleurs

Article 02 : Intérêts sur placement

Paragraphe 01: Intérêts sur placement à Cour Terme (inférieur à un an)

Sous-paragraphe 01 : Intérêts sur placement à Cour Terme (inférieur à un an)

Paragraphe 02 : Intérêts sur placement à LMT

Sous-paragraphe 01: Intérêts sur placement à LMT

Article 0 3 : Rémunération de prêts, avances, garanties et créances rattachées à des participations

Paragraphe 01: Rémunération de prêts

Sous-paragraphe 01 : Rémunération de prêts

Paragraphe 02: Rémunération des avances d'une durée supérieure d'un an

Sous paragraphe 01 : Produit d'intérêts sur avances d'une durée supérieure d'un an

Paragraphe 03 : Rémunération de garanties accordées par l'Etat

Sous paragraphe 01: Rémunération de garanties accordées par l'Etat

Paragraphe 04 : Rémunération de créances rattachées à des participations

Sous paragraphe 01: Rémunération de créances rattachées à des participations

Article 0 4 : Gains de change

Paragraphe 01 : Gains de change

Sous-paragraphe 01 : Gains de change

Article 05 : Produits sur cessions d'actif financier

Paragraphe 01 : Produit sur cessions de valeurs mobilières

Sous-paragraphe 01 : Produits sur cessions de valeurs mobilières

Paragraphe 02 : Produit sur cessions d'autres actifs financiers

Sous-paragraphe 01 : Produit sur cessions d'autres actifs financiers

Article 06 : Autres revenus du patrimoine financiers

Paragraphe 01 : Autres revenus du patrimoine financiers

Sous paragraphe 01 : Autres revenus du patrimoine financiers

SECTION 3 : Revenus du patrimoine non financier

Article 01 : Revenus provenant de terrains de l'Etat

Paragraphe 01: Droits de Permis d'occuper

Sous paragraphe 01 : Droits de Permis d'occuper

Paragraphe 02 : Droits de concession

Sous Paragraphe 01: Droits de concession provisoire urbaine

Sous Paragraphe 02: Droits de concessions provisoire rurale

Paragraphe 03 : Produits de cession de terrains

Sous paragraphe 01 : Produits de cession de terrains

Article 02 : Produits de cession d'immeubles

Paragraphe 01 : Produits de cessions d'immeubles

Sous paragraphe 01 : Produits de cessions d'immeubles

Article 03 : Produits de cession de mobiliers

Paragraphe 01 : Produits de cessions de mobiliers

Sous paragraphe 01 : Produits de cessions de mobiliers

Article 04 : Produits de cession d'actifs incorporels

Paragraphe 01 : produits de cession d'actif incorporels

Sous paragraphe 01 : Produits de cession d'actif incorporels

Article 05 : Produits de cession d'autres actifs non financier

Paragraphe 01 : Produits de cession d'autres actifs non financier

Sous paragraphe 01 : Produits de cession d'autres actifs non financier

CATEGORIE 03 : Produits de vente, redevances d'occupation et amendes

SECTION 01 : Le produit commercial des ventes de biens et services

Article 01: Le produit commercial des ventes de biens et services

Paragraphe 01: Produits des ventes des biens et services ;

Sous-paragraphe 01 : Prestations de services ;

Sous-paragraphe 02 : Ventes de biens ;

SECTION 02 : Recettes de pêches

Article 01: Régime national

Paragraphe 01: Droit d'accès direct

sous-paragraphe 01: droit d'accès forfaitaire industrielle et côtière

sous-paragraphe 02: droit d'accès direct forfaitaire

sous-paragraphe 03: droit d'accès directs des navires

sous-paragraphe 04: droit d'accès direct pêche artisanale

Paragraphe 02: Droit d'accès indirect

Sous-paragraphe 01: droit de pêche à l'exportation DPE

Sous-paragraphe 02: redevance exploitation SMCP

Sous-paragraphe 03 : Redevance d'exploitation

Sous-paragraphe 04 : Taxe statistique sur exportation de pêches

Article 02: Régime étranger

Paragraphe 01: Accords RIM/UE

Sous-paragraphe 01: compensation financière UE

sous-paragraphe 02: contribution armateurs UE

sous-paragraphe 03: redevance capture UE

sous-paragraphe 04: licences UE

Paragraphe 02 : Autres accords de pêche

Sous-Paragraphe 01: Autres accords de pêche

Paragraphe 03 : conventions libres

Sous-paragraphe 01: compensation financière-conventions libres

Sous-paragraphe 02: contribution armateur conventions libres

Sous-paragraphe 03: redevance capture conventions libres

Sous-paragraphe 04: redevances Thon conventions libres

Article 03 : Droit de concession, de consignation et d'immatriculation

Paragraphe 01 : Droit d'usage et de gestion des concessions

sous-paragraphe 01: Droit de réception des demandes de concession

Sous paragraphe 02 : Redevance contingentement de quota des ressources halieutiques

Sous paragraphe 03 : Redevance capture sur quota,
régime national

Paragraphe 02: Droit de consignation

sous-paragraphe 01: Droit de consignation

Paragraphe 03: Droit d'immatriculation

Sous-paragraphe 01: Droit d'immatriculation

Article 04: Amendes de pêche

Paragraphe 01: Amendes de pêche

sous-paragraphe 01: Amendes de pêche

Article 05: loyers domaine maritime

Paragraphe 01: Loyers domaine maritime

Sous-paragraphe 01: Loyers domaine maritime

Article 06: Redevance mareyeur

Paragraphe 01 : Redevance mareyeur collecteurs

Sous-paragraphe 01: Redevance mareyeur collecteurs

Paragraphe 02 : Redevance mareyeur distributeurs

Sous-paragraphe 01: Redevance mareyeur distributeurs

Paragraphe 03: Redevance mareyeur exportateur

Sous-Paragraphe 01: Redevance mareyeur exportateur

Article 7 : redevances de gestion des licences

Paragraphe 01 : Redevances de gestion des licences

Sous paragraphe 01 : Redevances de gestion des
licences

Article 8: Autres recettes de pêche

Paragraphe 01: Autres recettes de pêche non reprises ailleurs

Sous-paragraphe 01 : Autres recettes de pêches non
reprises ailleurs

SECTION 3 : Recettes pétrolières

Article 01: Redevance superficielle

Paragraphe 01 : Redevance superficielle

Sous paragraphe 01: Redevance superficielle

Article 02 : Bonus de signature

Paragraphe 01 : Bonus de signature

Sous-Paragraphe 01 : Bonus de signature

Article 3 : Produits de commercialisation des données sismiques

Paragraphe 01 : Produits de commercialisation des données sismiques

Sous-paragraphe 01: produits de commercialisation des données sismiques

Article 04 : recettes exceptionnelles

Paragraphe 01: mobilisation des cautions de bonne exécution des marchés (secteur pétrolier)

Sous-Paragraphe 01: mobilisation des cautions de bonne exécution des marchés (secteur pétrolier)

paragraphe 02: mobilisation de garantie(secteur pétrolier)

sous-paragraphe 01: Mobilisation dépôts de garantie (secteur pétrolier)

Paragraphe 03 : pénalités de non exécution des travaux (secteur pétrolier)

Sous-paragraphe 01: pénalités de non exécution des travaux (secteur pétrolier)

Paragraphe 04 : autres recettes exceptionnelles (secteur pétrolier)

Sous-Paragraphe 01: autres recettes exceptionnelles (secteur pétrolier)

Article 07: Autres recettes pétrolières non reprises ailleurs

Paragraphe 01: Autres recettes pétrolières non reprises ailleurs

Sous-paragraphe 01: Autres recettes pétrolières non reprises ailleurs

SECTION 4 : RECETTES MINIERES

Article 01 : Régime minier

Paragraphe 01 : autorisation de prospection

Sous- Paragraphe 01 : Frais de dossier

Paragraphe 02 : Permis de recherche

Sous- Paragraphe 01 : Frais de dossier

Sous- Paragraphe 02 : Droit de rémunération

Sous- Paragraphe 03 : Taxe de superficiaire

Paragraphe 03 : Permis de petites exploitation

Sous-Paragraphe 01 : Frais de dossier

Sous-Paragraphe 02 : Droit de rémunération

Sous-Paragraphe 03 : Taxe de superficiaire

Sous-paragraphe 04 : redevance d'exploitation
(Royalties)

Paragraphe 04 : permis d'exploitation minière et industrielle

Sous-Paragraphe 01 : Frais de dossier

Sous-Paragraphe 02 : Droit de rémunération

Sous-Paragraphe 03 : Taxe de superficiaire

Sous-paragraphe 04 : redevance d'exploitation
(Royalties)

Article 02 : Régime de carrière

Paragraphe 01 : Autorisation de carrière industrielle

Sous-Paragraphe 01 : Frais de dossier

Sous-Paragraphe 02 : Droit de rémunération

Sous-Paragraphe 03 : Taxe de superficiaire

Sous-paragraphe 04 : redevance d'exploitation
(Royalties)

Article 03 : Régime de ferraille

Paragraphe 01 : Autorisation de manipulation de débris non
ferreux (DNF)

Sous-Paragraphe 01 : Frais de dossier

Sous-Paragraphe 02 : Droit rémunératoire

Article 04 : Autres droits remunératoires

Paragraphe 01: Cession des titres

Sous-paragraphe 01: Cession des titres

Paragraphe 02: Droit de renouvellement de titres

Sous-paragraphe 01: Droit renouvellement de
titres

Paragraphe 03: Droit de mutation de titres

Sous-paragraphe 01: Droit de mutation de titres

Paragraphe 04: Droit de réduction de superficie

Sous-paragraphe 01: Droit de réduction de
superficie

Article 05: Contributions à la promotion de la recherche minière

Paragraphe 01:Contributions à la promotion de la recherche
minière

Sous-Paragraphe 01:Contributions à la promotion de la recherche minière

Article 06: Amendes au titre Contrôles de l'activité minière

Paragraphe 01 : Amendes au titre Contrôles de l'activité minière

Sous-paragraphe 01 : Amendes au titre Contrôles de l'activité minière

Article 07: Autres recettes minières non reprises ailleurs

Paragraphe 01:Autres recettes minières non reprises ailleurs

Sous-paragraphe 01: Autres recettes minières

SECTION 5: Autres recettes provenant de vente, de redevances d'occupation et d'amendes non reprises ailleurs

Article 01: Recettes exceptionnelles des entités publiques

Paragraphe 01: Recettes exceptionnelles d'entités publiques

Sous-Paragraphe 01: Recettes exceptionnelles d'entités publiques

Article 02: Recettes de télécommunication

Paragraphe 01: Licences cellulaires

Sous-Paragraphe 01: Licences cellulaires

Paragraphe 02: Redevances de communication

Sous-Paragraphe 01 : Redevances de communication

Paragraphe 03: Pénalités et amendes appliquées sur les opérateurs télécom

Sous-paragraphe 01: Pénalités et amendes appliquées sur les opérateurs télécom

Article 03: Amendes, pénalités et confiscations juridictionnelles

Paragraphe 01: Amendes et confiscations juridictionnelles

Sous-paragraphe 01: Amendes et confiscations juridictionnelles douanières

Sous-paragraphe 02: Autres amendes et confiscations Juridictionnelles

Paragraphe 02: : Jugements

Sous paragraphe 01 : Jugements

Paragraphe 03 : Mobilisation des cautions

Sous paragraphe 01 : Mobilisation des cautions

Paragraphe 04 : Débets comptables prononcés par la Cour des Comptes

Sous-paragraphe 01: Débets juridictionnels

Paragraphe 05 : Amende et condamnations prononcées par la Cour des comptes

sous-Paragraphe 01: Amende et condamnations prononcées par la Cour des Comptes

Article 05: Amendes, pénalités et confiscations administratives

Paragraphe 01: Amendes non juridictionnelles

Sous-paragraphe 01: Amendes forrestières

Sous-paragraphe 02: Amendes de chasse

Sous-paragraphe 03: Amendes liés au prélèvement illcite de matériaux

Sous-paragraphe 04: Amendes liés à la pollution

Sous-paragraphe 05: Autres amendes liés à l'environnement

Sous-paragraphe 06: Amendes routières

Sous-paragraphe 07: Autres amendes non reprises ailleurs

Paragraphe 02: Pénalités

Sous-paragraphe 01: Pénalités de retard marchés publics

sous-paragraphe 02: Autres pénalités non fiscales

Paragraphe 03: Produit des confiscation non juridictionnelles

juridictionnelles
Sous paragraphe 01 : Produit des confiscation non

Article 06: Recettes diverses

Paragraphe 01: Redevances d'occupation du domaine public

public
Sous paragraphe 01: Redevances d'occupation du domaine

(DAO)
Paragraphe 02: Produits de vente des Dossiers d'Appel d'Offres

Sous paragraphe 01 : Produits de vente des Dossiers d'Appel d'Offres (DAO)

Paragraphe 03: Autres recettes diverses

Sous paragraphe 01 : Autres recettes diverses

CATEGORIE 4 : Dons, legs courants et contributions volontaires

SECTION1 : Dons et donations

Article 01: Appuis budgétaires au titre des dons

Paragraphe 01: Appui budgétaire-dons

Sous-Paragraphe 01: Personnes physiques

Sous-Paragraphe 02 : Personnes morales

Sous-Paragraphe 03: Etats étrangers

Sous-Paragraphe 04: Autres organismes

Article 02: Dons et legs à l'Etat

Paragraphe 01: Dons personnes physiques

Sous- Paragraphe 01: Personnes physiques

Sous- Paragraphe 02 : Personnes morales

Sous- Paragraphe 03: Etats étrangers

Sous- Paragraphe 04: Autres organismes

Article 03: Contributions volontaires

Paragraphe 01: Contributions volontaires

Sous- Paragraphe 01: Personnes physiques

Sous- Paragraphe 02 : Personnes morales

Sous- Paragraphe 03: Etats étrangers

Sous- Paragraphe 04: Autres organismes

CATEGORIE 5 : Produits divers

SECTION 1 : Produits divers

Article 01 : Annulation ou rétrocession de dettes financières

Paragraphe 01 :Annulation de dettes financières

Sous-Paragraphe 01 : Annulation de dettes financières

Paragraphe 02: Rétrocession de dettes financières

Sous paragraphe 01 : Rétrocession de dettes financières

Article 02 : Autres produits non repris ailleurs

Paragraphe 01 : Autres produits non repris ailleurs

Sous paragraphe 01 : Autres produits non repris ailleurs

ANNEXE II Nomenclature de dépenses

PARTIE 1 : DEPENSES DE PERSONNEL

Article 1 : Charges du personnel

Paragraphe 1 : Traitements et salaires

Sous-paragraphe 01 : Traitements et salaires des fonctionnaires

Sous-paragraphe 02 : Traitements et salaires des contractuels

Paragraphe 2 Primes et indemnités

Sous-paragraphe 01 : Prime de fonction

Sous-paragraphe 02 : Prime de responsabilité

Sous-paragraphe 03 : Prime de sujétion

Sous-paragraphe 04 : Prime d'incitation

Sous-paragraphe 05 : Prime de spécialisation complémentaire

Sous-paragraphe 06 : Prime de rendement

Sous-paragraphe 07 : Heures supplémentaires

Sous-paragraphe 08 : Autres honoraires

Sous-paragraphe 09 : Travaux spéciaux

Sous-paragraphe 10 : Primes et gratifications

Sous-paragraphe 11 : Indemnité de non logement

Sous-paragraphe 12 : Indemnité de résidence

Sous-paragraphe 13 : Autres indemnités non spécifiées ci-dessus

Sous-paragraphe 14 : Indemnités diverses agents contractuels

Paragraphe 3 : Prestations sociales

Sous-paragraphe 01 : Allocations familiales

Sous-paragraphe 02 : Allocations scolaires missions diplomatiques

Sous-paragraphe 99 : Autres prestations sociales non spécifiées ci-dessus

Paragraphe 4 : Cotisations sociales

Sous-paragraphe 01 : Cotisations de l'employeur à la CNSS

Sous-paragraphe 02 : Cotisations principale de l'employeur au titre des retraites

Sous-paragraphe 03 : Cotisations complémentaires de l'employeur au titre des retraites

Sous-paragraphe 04 : Pensions de retraite versées aux fonctionnaires

Sous-paragraphe 05 : Cotisations de l'employeur à la CNAM

Paragraphe 5 : Autres rémunérations

Sous-paragraphe 01 : Autres rémunérations

PARTIE 2 : DEPENSES D'ACQUISITION DE BIENS ET DE SERVICES

ARTICLE 1 : Achats de biens, produits et fournitures

Paragraphe 1 : Matériels et consommables de bureaux

Sous-paragraphe 01 : Petit matériel de bureau

Sous-paragraphe 02 : Fournitures de bureau

Sous-paragraphe 03 : Petit matériel informatique

Sous-paragraphe 04 : antivirus, et petites licences antivirus

Sous-paragraphe 99 : Autres consommables de bureau

Paragraphe 2 Fournitures générales

Sous-paragraphe 01 : Électricité

Sous-paragraphe 02 : Eau

Sous-paragraphe 03 : Alimentation

Sous-paragraphe 04 : Habillement

Sous-paragraphe 05 : Carburant et Huile

Sous-paragraphe 06 : Produits de nettoyage

Sous-paragraphe 07 : Petits matériels de nettoyage

Sous-paragraphe 08 : Autres fluides et énergies

Sous-paragraphe 99 : Autres fournitures générales non spécifiées ailleurs

Paragraphe 3 : Téléphone, internet, frais de télécommunication

Sous-paragraphe 01 : Téléphone

Sous-paragraphe 02 : Ligne Spécialisée Internet

Sous Paragraphe 03 : autres abonnements de télécommunication

Sous-paragraphe 99 : Autres frais de télécommunications

Paragraphe 4 : Matériels et fournitures spécifiques

Sous-paragraphe 01 : Fournitures scolaires

Sous-paragraphe 02 : Produits pharmaceutiques

Sous-paragraphe 03 : Produits phytosanitaires

Sous-paragraphe 04 : Petits matériels vétérinaires

Sous-paragraphe 05 : produits vétérinaires

Sous-paragraphe 06 : Petits outillages et petits matériels de transport

Sous-paragraphe 99 : Autres achats de produits, matériels et fournitures spécifiques non spécifiés ci-dessus ;

Paragraphe 5 : Autres achats non spécifiés dans les autres paragraphes

Sous-paragraphe 99 : Autres achats de biens non spécifiés dans les autres paragraphes

ARTICLE 2 : Charges externes

Paragraphe 1 : Frais de mission à l'intérieur de Territoire

Sous-paragraphe 01 : Frais de transport autres qu'aériens

Sous-paragraphe 02 : Frais de transport aérien

Sous-paragraphe 03 : Frais de mission

Sous-paragraphe 04 : Frais d'hôtel

Sous-paragraphe 99 : Autres frais non spécifiés ci-dessus

Paragraphe 2 : Frais de mission à l'extérieur de Territoire

Sous-paragraphe 01 : Frais de transport autres qu'aériens

Sous-paragraphe 02 : Frais de transport aérien

Sous-paragraphe 03 : Frais de mission extérieure

Sous-paragraphe 05 : Frais d'hôtel

Sous-paragraphe 99 : Autres frais non spécifiés ci-dessus

Paragraphe 4 : Entretien, réparation et maintenance

Sous-paragraphe 01 : Entretien, réparation matériel et mobilier de bureau

Sous-paragraphe 02 : Entretien et réparation matériel technique

Sous-paragraphe 03 : Entretien et réparation matériel de transport

Sous-paragraphe 04 : Entretien et réparation matériel informatique

Sous-paragraphe 05 : Entretien et réparation bâtiments administratifs

Sous-paragraphe 06 : Entretien et réparation des bâtiments techniques

Sous-paragraphe 07 : Entretien des terrains

Sous-paragraphe 08 : Entretien de logements

Sous-paragraphe 09 : Entretien espaces verts, jardins, parcs

Sous-paragraphe 10 : Entretien de biens mobiliers

Sous-paragraphe 11 : Entretien des routes

Sous-paragraphe 12 : maintenance application et logiciel informatique

Sous-paragraphe 13 : Entretien et réparations des ouvrages, infrastructures et périmètres agricoles

Sous-paragraphe 14 : Entretien des réseaux (électriques, eaux, d'assainissement)

Sous-paragraphe 99 : Autres entretiens non spécifiés ci-dessus

ARTICLE 3 : Autres charges externes

Paragraphe 1 : Prestations de services divers

Sous-paragraphe 01 : Locations de biens mobiliers

Sous-paragraphe 02 : Locations de biens Immobilier

Sous-paragraphe 03 : Assurances

Sous-paragraphe 04 : Abonnements
Sous-paragraphe 05 : Impressions
Sous-paragraphe 06 : relations publiques
Sous-paragraphe 07 : Publicité et promotion
Sous-paragraphe 08 : Rémunération d'intermédiaires et honoraires
Sous-paragraphe 09 : Frais de stages
Sous-paragraphe 10 : Frais de formation du personnel
Sous-paragraphe 11 : Frais postaux
Sous-paragraphe 12 : Courrier diplomatique
Sous-paragraphe 13 : Études, recherche et documentation
Sous-paragraphe 14 : Frais de suivi et de contrôle
Sous-paragraphe 15 : Frais d'hôtel hôtes étrangers
Sous-paragraphe 16 : Frais de cérémonies, de fêtes et de réceptions
Sous-paragraphe 99 : Diverses autres prestations de service non spécifiées ci-dessus

Paragraphe 2 : Opérations en partenariat public-privé (PPP)

Sous-paragraphe 01 : Loyers sur opérations en partenariat public-privé (PPP)

Paragraphe 3 : Hôtel des autorités

Sous-paragraphe 01 : Hôtel des autorités nationales

ARTICLE 4 : Condamnation de l'Etat et Frais de justice

Paragraphe 1 : Frais de justice

Sous-paragraphe 01 : Frais de justice

Paragraphe 2 : Condamnations de l'Etat

Sous-paragraphe 01 : Condamnations de l'Etat

ARTICLE 5 : Achats de Stocks d'approvisionnement

Paragraphe 1 : Achats de Stocks stratégiques

Sous-paragraphe 01 : Stock stratégique de produits énergétiques

Sous-paragraphe 02 : Stock stratégique de produits pharmaceutiques

Sous-paragraphe 03 : Stock stratégique de produits agricoles

Sous-paragraphe 05 : Stock stratégique de produits phytosanitaires

Sous-paragraphe 06 : Stock stratégique denrées alimentaires

Sous-paragraphe 99 : Stock stratégique d'autres produits non spécifiés ailleurs

ARTICLE 6 : Achat de stocks de fourniture

Paragraphe 1 : Achats stockés de fournitures

Sous-paragraphe 01 : matériel militaire

Sous-paragraphe 02 : autre matériel non militaire

Sous-paragraphe 03 : Munitions

Sous-paragraphe 04 : Fournitures militaires

Sous-paragraphe 05 : Vêtements, uniformes et équipements individuels

Sous-paragraphe 06 : Pièces de rechange pour matériels techniques

Sous-paragraphe 07 : Pièces de rechange pour matériels de transports

Sous-paragraphe 08 : Alimentation stockée

Sous-paragraphe 09 : fournitures ateliers

Sous-paragraphe 99 : autres achats stockés non spécifiés ailleurs

ARTICLE 7 : Achats de biens destinés à être vendus

Paragraphe 1: Achats de biens destinés à être vendus

Sous-paragraphe 01 : Achats de biens destinés à être vendus

ARTICLE 8 : Achats de biens non spécifiés ailleurs

Paragraphe 1: Achats de biens non spécifiés ailleurs

Sous-paragraphe 01 : Achats de biens non spécifiés ailleurs

PARTIE 3 : CHARGES FINANCIERES DE LA DETTE ET DE LA TRESORERIE

ARTICLE 1 : Intérêts de la dette

Paragraphe 1 : Intérêts de la dette intérieure

Sous-paragraphe 01 : Bons du trésor classique

Sous-paragraphe 02 : Bons du trésor islamique

Sous-paragraphe 03 : Emprunts obligataires

Sous-paragraphe 04 : Autres dettes intérieures

Paragraphe 2 : Intérêts de la dette extérieure

Sous-paragraphe 01 : Institutions financières internationales

Sous-paragraphe 02 : Club de Paris

Sous-paragraphe 03 : hors club de Paris

Sous-paragraphe 04 : Organismes privés extérieurs

Sous-paragraphe 05 : Marchés internationaux

Sous-paragraphe 06 : Dette bilatérale

Sous-paragraphe 07 : Dette Multilatérale

Sous-paragraphe 99 : Autres intérêts dettes extérieures

Paragraphe 3 : Charges financières des dettes assorties de conditions particulières

Sous paragraphe 01 : Charges financières des dettes assorties de conditions particulières

ARTICLE 2 : Pertes de change

Paragraphe 1 : Pertes de change

Sous-paragraphe 01 : Pertes de change liées aux transferts avec les représentations diplomatiques

Sous-paragraphe 02 : Pertes de changes liées aux transactions en devises étrangères

PARTIE 4 : SUBVENTIONS ET TRANSFERTS COURANTS

ARTICLE 1 : Subventions

Paragraphe 1 : Subventions aux établissements publics et assimilés

Sous-paragraphe 01 : Subventions pour charges de service public

Sous-paragraphe 02 : Subventions d'équilibre

Sous-paragraphe 03 : Subventions de fonctionnement aux Autorités indépendantes

Sous-paragraphe 04 : Subventions de fonctionnement aux agences

Sous-paragraphe 05 : Subventions d'équilibre aux agences

Sous-paragraphe 06 : Subventions d'équilibre aux autorités indépendantes

Sous-paragraphe 07 : Subventions d'équilibre aux autres organismes assurant une mission de services publics

Sous-paragraphe 08 : Subventions de fonctionnement aux autres organismes assurant une mission de services publics

Paragraphe 2 : Autres Subventions

Sous-paragraphe 01 : Autres Subventions

ARTICLE 2 : Transferts Directs Courants

Paragraphe 1 : Transferts directs aux ménages

Sous-paragraphe 01 : Bourses

Sous-paragraphe 02 : Cantines scolaires

Sous-paragraphe 03 : Soutien aux détenus et indigents

Sous-paragraphe 04 : Frais d'Hôtel des anciens chefs d'État

Sous-paragraphe 99 : Autres transferts directs aux ménages

Paragraphe 2 : Transferts aux entreprises privées

Sous-paragraphe 01 : Entreprises du secteur industriel

Sous-paragraphe 02: Entreprises du secteur de la pêche

Sous-paragraphe 03 : Entreprises du secteur agricole

Sous-paragraphe 04 : Entreprises artisanales

Sous-paragraphe 99: Entreprises des autres secteurs économiques

Paragraphe 3 : Transferts directs courant aux entreprises publiques

Sous-paragraphe 01 : Entreprises du secteur industriel

Sous-paragraphe 02 : Entreprises du secteur de la pêche

Sous-paragraphe 03 : Entreprises du secteur minier et pétroliers

Sous-paragraphe 06: Entreprises non financières des autres secteurs économiques

Sous-paragraphe 09 : Institutions financières

Paragraphe 4 : Transferts à l'extérieur et aux organismes Internationaux

Sous-paragraphe 01 : Contribution aux Organismes Internationaux

Sous-paragraphe 02 : Mosquées à l'extérieur

Sous-paragraphe 09 : Autres transferts à l'extérieur

Paragraphe 5 : Transferts aux Collectivités locales

Sous-paragraphe 01 : Transferts aux collectivités locales (communes FRD)

Sous-paragraphe 02 : autres transferts aux collectivités locales (autres transferts aux communes hors FRD)

Sous-paragraphe 03 : Transferts aux collectivités locales (dotation aux régions)

Paragraphe 6 : autres transferts directs courants

Sous-paragraphe 01 : autres transferts directs courants (autres budgets)

ARTICLE 3 : Transferts Indirects Courants

Paragraphe 1 : Transferts indirects aux ménages

Sous-paragraphe 01 : Secours pour l'hospitalisation des indigents

Sous-paragraphe 02: détenus

Sous-paragraphe 03 : Pèlerinage

Sous-paragraphe 04 : préparation de LIFTAR

Sous-paragraphe 99 : Autres prestations sociales générales

Paragraphe 2 : Transferts indirects aux entreprises privés

Sous-paragraphe 01 : Entreprises du secteur industriel

Sous-paragraphe 02: Entreprises du secteur de la pêche

Sous-paragraphe 03 : Entreprises du secteur agricole

Sous-paragraphe 04 : Entreprises artisanales

Sous-paragraphe 05 : Entreprises des autres secteurs économiques

Paragraphe 3 : Transferts indirects aux entreprises publiques

Sous-paragraphe 01 : Entreprises du secteur industriel

Sous-paragraphe 02 : Entreprises du secteur de la pêche

Sous-paragraphe 03 : Entreprises du secteur minier et pétrolier

Sous-paragraphe 04 : Entreprises des autres secteurs économiques

PARTIE 5 : SUBVENTIONS ET TRANSFERTS EN CAPITAL

ARTICLE 1 : Subventions d'investissement

Paragraphe 1 : Subventions aux établissements publics et assimilés

Sous-paragraphe 01 : Subventions d'investissement aux établissements publics

Sous-paragraphe 02 : Subventions d'investissement aux Autorités indépendantes

Sous-paragraphe 03 : Subventions d'investissement aux agences

Paragraphe 2 : Autres subventions d'investissement au secteur public

Sous-paragraphe 1 : Autres subventions d'investissement aux institutions publiques et assimilées

ARTICLE 2 : Transferts directs en capital

Paragraphe 1 : Transferts en capital aux ménages

Sous-paragraphe 01 : Transferts en capital aux ménages

Paragraphe 2 : Transferts en capital aux entreprises privées

Sous-paragraphe 01 : aux entreprises du secteur industriel

Sous-paragraphe 02: aux entreprises du secteur de la pêche

Sous-paragraphe 03 : aux entreprises du secteur agricole

Sous-paragraphe 04 : aux entreprises artisanales

Sous-paragraphe 05: aux entreprises des autres secteurs économiques

Paragraphe 3 : Transferts en capital aux entreprises publiques

Sous-paragraphe 01 : Entreprises du secteur industriel

Sous-paragraphe 02 : Entreprises du secteur de la pêche

Sous-paragraphe 03 : Entreprises du secteur minier et pétrolier

Sous-paragraphe 04 : Entreprises des autres secteurs économiques

Sous-paragraphe 09 : Institutions financières

Paragraphe 4 : Transferts en capital aux institutions financières

Sous-paragraphe 01 : Transferts direct en capital aux institutions financières

Paragraphe 5 : Transferts en capital aux collectivités territoriales

Sous-paragraphe 01 : Transferts en capital aux communes (FRD)

Sous-paragraphe 02 : Transferts en capital aux communes (hors FRD)

Sous-paragraphe 03 : Transferts en capital aux régions

ARTICLE 3 : Transferts indirects en capital

Paragraphe 1 : Transferts indirects en capital aux ménages

Sous-paragraphe 01 : Aides aux investissements réalisés par les ménages

Paragraphe 2 : Transferts indirects en capital aux entreprises privées

Sous-paragraphe 01 : Entreprises du secteur industriel

Sous-paragraphe 02: Entreprises du secteur de la pêche

Sous-paragraphe 03 : Entreprises du secteur agricole

- Sous-paragraphe 04 : Entreprises artisanales
- Sous-paragraphe 09: aux entreprises des autres secteurs économiques
- Paragraphe 3 : Transferts indirects en capital aux entreprises publiques
 - Sous-paragraphe 01 : Entreprises du secteur industriel
 - Sous-paragraphe 02: Entreprises du secteur de la pêche
 - Sous-paragraphe 03 : Entreprises du secteur pétrolier
 - Sous-paragraphe 04 : aux entreprises des autres secteurs économiques
- Paragraphe 4 : Transferts indirects en capital aux institutions financières
 - Sous-paragraphe 01 : Transferts indirects en capital aux institutions financières

Article 4 :

PARTIE 6 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT

ARTICLE 1 : Immobilisations incorporelles

- Paragraphe 1 : Etudes et frais de recherche et développement
 - Sous-paragraphe 01 : Frais de recherche et développement
 - Sous-paragraphe 02 : Frais d'Etudes
- Paragraphe 2 : Concessions, brevets et droits similaires
 - Sous-paragraphe 01 : Brevets, marque de fabrique, droits d'auteurs
 - Sous-paragraphe 02 : Conception de système d'organisation, progiciels
 - Sous-paragraphe 03 : Droit d'exploitation de fonds de commerce

ARTICLE 2 : Immobilisations corporelles

- Paragraphe 1 : Agencement et aménagements de terrains
 - Sous-paragraphe 01 : Travaux d'urbanisme
- Paragraphe 2 : Acquisitions et constructions de bâtiments
 - Sous-paragraphe 01 : Bâtiments administratifs
 - Sous-paragraphe 02 : Bâtiments scolaires
 - Sous-paragraphe 03 : Bâtiments sanitaires
 - Sous-paragraphe 04 : Bâtiments industriels
 - Sous-paragraphe 05 : Bâtiments agricoles
 - Sous-paragraphe 06 : Bâtiments commerciaux
 - Sous-paragraphe 07 : Bâtiments techniques
 - Sous-paragraphe 99 : Autres Bâtiments non spécifiés ci-dessus
- Paragraphe 3 : Ouvrages d'infrastructures
 - Sous-paragraphe 01 : Routes bitumées
 - Sous-paragraphe 02 : Routes non bitumées
 - Sous-paragraphe 03 : Aéroports, aérodromes

- Sous-paragraphe 04 : Infrastructures portuaires
 - Sous-paragraphe 05 : Ouvrages Hydrauliques
 - Sous-paragraphe 06 : Périmètre agricoles
 - Sous-paragraphe 07 : Ouvrages du secteur énergétique
 - Sous-paragraphe 08 : Ouvrages industriels
 - Sous-paragraphe 99 : Autres Infrastructures
- Paragraphe 4 : Installations complexes spécialisées
- Sous-paragraphe 01 : Réseaux d'adduction d'eau
 - Sous-paragraphe 02 : Réseaux d'assainissement
 - Sous-paragraphe 03 : Réseaux électriques
 - Sous-paragraphe 04 : Aménagement hydro agricoles
 - Sous-Paragraphe 99 : Autres installations complexes spécialisées
- Paragraphe 5 : Matériel technique industriel et outillages
- Sous-paragraphe 01 : Matériels techniques industriels
 - Sous-paragraphe 02 : Matériels techniques militaires
 - Sous-paragraphe 03 : Matériels spécifiques
 - Sous-paragraphe 04 : Grands outillages
 - Sous-paragraphe 05 : Agencements et aménagements du matériel et outillages industriels et techniques
 - Sous-paragraphe 99 : Autres grands matériels techniques et outillages non repris ci-dessus
- Paragraphe 6 : Matériels de transports
- Sous-paragraphe 01 : Véhicules
 - Sous-paragraphe 02 : Autres Matériel de transport terrestre
 - Sous-paragraphe 03 : Matériel de transport aérien
 - Sous-paragraphe 04 : Matériel de transport maritime
 - Sous-paragraphe 99 : Autres matériels de transport non spécifiés ci-dessus
- Paragraphe 7 : Terrains
- Sous-paragraphe 01 : Terrains bâtis
 - Sous-paragraphe 02 : Terrains nus
 - Sous-paragraphe 03 : Sous-sols et carrières
 - Sous-paragraphe 04 : Terrains forestiers
 - Sous-paragraphe 05 : Terrains agricoles
 - Sous-paragraphe 06 : Terrains en concession
 - Sous-paragraphe 07 : Agencements et aménagements de terrains
 - Sous-paragraphe 99 : Autres terrains non spécifiés ci-dessus

- Paragraphe 8 : Autres immobilisations corporelles
 - Sous-paragraphe 01 : grand matériel informatique
 - Sous-paragraphe 02 : Diverses immobilisations de mobilier
 - Sous-paragraphe 03 : Diverses immobilisations installations et agencements
 - Sous-paragraphe 04 : Divers immobilisations œuvres d'art
 - Sous-paragraphe 05 : Grand matériel de bureau
 - Sous-paragraphe 99 : Autres immobilisations corporelles
- Paragraphe 9 : Immobilisations corporelles en Partenariat Public-privé (PPP)
 - Sous-paragraphe 01 : Redevances sur immobilisations corporelles en PPP)

ARTICLE 3 : Matériels militaires

- Paragraphe 1 : Matériels de transport
 - Sous-paragraphe 01 : Matériels d'aviation
 - Sous-paragraphe 02 : Matériels de transport terrestre
 - Sous-paragraphe 03 : Autres matériels de transport
- Paragraphe 2 : Autres matériels militaires
 - Sous-paragraphe 01 : Matériels de communication
 - Sous-paragraphe 02 : Matériels de défense
 - Sous-paragraphe 03 : Autres matériels militaires

ARTICLE 4 : Participations

- Paragraphe 1 : Participations dans des entités contrôlées par l'Etat
 - Sous-paragraphe 01 : Etablissements publics
 - Sous-paragraphe 02 : Sociétés à capitaux publics
 - Sous-paragraphe 03 : Autres participations
- Paragraphe 02 : Prise de participation dans des entités non contrôlées
 - Sous-paragraphe 01 : Sociétés à capitaux publics
 - Sous-paragraphe 02 : Sociétés à capitaux privés
 - Sous-paragraphe 03 : Autres participations dans des entités non contrôlées
- Paragraphe 3 : Participations dans des organisations internationales
 - Sous-paragraphe 1 : Participations dans des organisations internationales

Article 5 : Garanties financières

- Paragraphe 01 : provision Garanties financières
 - Sous-paragraphe 01 : Mise en jeu des garanties accordées par l'Etat

PARTIE 7 : AUTRES DEPENSES

ARTICLE 1 : Crédits non ventilés

- Paragraphe 1 : Réserves

Sous-paragraphe 01 : Réserve LOLF (article 23)

Paragraphe 2 : Fonds spéciaux

Sous-paragraphe 01 : Fonds spéciaux

Paragraphe 3 : Fonds d'action

Sous-paragraphe 99 : Fonds d'action divers

ARTICLE 2 : Crédits pour dépenses spécifiques à l'Etat

Paragraphe 1 : Remboursements de produits régaliens suite à dégrèvements ou annulations

Sous-paragraphe 01 : Remboursements sur exercices antérieurs

Paragraphe 2 : Prises en charges pertes liées aux prêts, garanties financières et autres engagements de l'Etat

Sous-paragraphe 01 : Charges résultant de la mise en jeu des garanties financières non remboursables (bénéficiaires défaillant)

Sous-paragraphe 02 : pertes sur prêts ou avances accordés par l'Etat (non remboursement)

ANNEXE III : Table de Correspondance nomenclature budgétaire et le plan de comptable de l'Etat (dépenses : la correspondance est faite au niveau des sous paragraphe et des sous comptes)

NOMENCLATURE BUDGETAIRE		PLAN COMPTABLE DEL'ETAT	
Partie	intitulé	Compte à mouvementer lors de la prise en charge	intitulé
1	PARTIE 1 : DEPENSES DE PERSONNEL	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
1	Article 1 : Charges du personnel	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
1	Paragraphe 1 : Traitements et salaires	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
1	Sous-paragraphe 01 : Traitements et salaires des fonctionnaires	6511	Titulaires
1	Sous-paragraphe 02 : Traitements et salaires des contractuels	6512	Contractuels
1	Paragraphe 2: Primes et indemnités	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
1	Sous-paragraphe 01 : Prime de fonction	65301	Prime de fonction
1	Sous-paragraphe 02 : Prime de responsabilité	65302	Prime de responsabilité
1	Sous-paragraphe 03 : Prime de sujétion	65303	Prime de sujétion
1	Sous-paragraphe 04 : Prime d'incitation	65304	Prime d'incitation
1	Sous-paragraphe 05 : Prime de spécialisation complémentaire	65305	Prime de spécialisation complémentaire
1	Sous-paragraphe 06 : Prime de rendement	65306	Prime de rendement
1	Sous-paragraphe 07 : Heures supplémentaires	65307	Heures supplémentaires
1	Sous-paragraphe 08 : Autres honoraires	65308	Autres honoraires
1	Sous-paragraphe 09 : Travaux spéciaux	65309	Travaux spéciaux
1	Sous-paragraphe 10 : Primes et gratifications	65310	Primes et gratifications
1	Sous-paragraphe 11 : Indemnité de non logement	65311	Logement
1	Sous-paragraphe 12 : Indemnité de résidence	65312	Résidence
1	Sous-paragraphe 13 : Autres indemnités non spécifiées ci-dessus	65313	Autres indemnités
1	Sous-paragraphe 14 : Indemnités diverses agents contractuels	65314	Contractuels
1	Paragraphe 3 : Prestations sociales	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
1	Sous-paragraphe 01 : Allocations familiales	6561	Allocations familiales
1	Sous-paragraphe 02 : Allocations scolaires missions diplomatiques	6562	Allocations scolaires missions diplomatiques
1	Sous-paragraphe 99 : Autres prestations sociales non spécifiées ci-dessus	6568	Autres prestations sociales non spécifiées ci-dessus
1	Paragraphe 4 : Cotisations sociales	654	Cotisations sociales
1	Sous-paragraphe 01 : Cotisations de l'employeur à la CNSS	6541	CNSS
1	Sous-paragraphe 02 : Cotisations principale de l'employeur au titre des retraites	6542	Caisse de retraite
1	Sous-paragraphe 03 : Cotisations complémentaire de l'employeur au titre des retraites	6543	Caisse de retraite
1	Sous-paragraphe 04 : Pensions de retraite versées aux fonctionnaires	6544	Caisse de retraite
1	Sous-paragraphe 05 : Cotisations de l'employeur à la CNAM	6545	CNAM

1	Sous-paragraphe 06 : Cotisations de l'employeur à la CNSS	6546	CNSSS
1	Paragraphe 5: Autres réminrations non repris ailleurs	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
	Sous paragraphe 01 : Autres réminrations non repris ailleurs	658	Autres réminrations non repris ailleurs
2	PARTIE 2 : DEPENSES D'ACQUISITION DE BIENS ET DE SERVICES	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
2	ARTICLE 1 : Achats de biens et fournitures	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
2	Paragraphe 1 : Matériels et consommables de bureaux	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
2	Sous-paragraphe 01 : Petit matériel de bureau	60641	Petits Matériel de bureau
2	Sous-paragraphe 02 : Fournitures de bureau	60643	Fournitures de bureau
2	Sous-paragraphe 03 : Petit matériel informatique	60642	Matériel informatique
2	Sous-paragraphe 04 : Autres consommables de bureau	60648	Autres consommables de bureau
2	Paragraphe 2 Fournitures générales	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
2	Sous-paragraphe 01 : Électricité	6052	Electricité
2	Sous-paragraphe 02 : Eau	6051	Eau
2	Sous-paragraphe 03 : Alimentation	6015	Alimentation
2	Sous-paragraphe 04 : Habillement	6014	Vêtements, uniformes et équipements individuels
2	Sous-paragraphe 05 : Carburant et huiles	6021	Carburants et autres combustibles
2	Sous-paragraphe 07 : Produits de nettoyage	60661	Produits d'entretien et de nettoyage
2	Sous-paragraphe 08 : Petits matériels de nettoyage	60662	<i>Mateiels de nettoyage</i>
2	Sous-paragraphe 99 : Autres fluides et énergies	6058	Autres fluides et énergies
2	Paragraphe 3: Téléphone, internet, frais de communication	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
2	Sous-paragraphe 01 : Téléphone	6183	Abonnements téléphoniques
2	Sous-paragraphe 02: Ligne Spécialisée Internet	6182	Abonnement Internet
2	Sous Paragraphe 3 à créer : autres abonnements	6184	autres abonnements
2	Sous-paragraphe 04 : Autres frais de télécommunications	6188	Autres Frais de télécommunications
2	Paragraphe 4 : Matériels et fournitures spécifiques	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
2	Sous-paragraphe 01 : Fournitures scolaires	6061	Fournitures scolaires
2	Sous-paragraphe 02 : Produits pharmaceutiques	6062	Produits pharmaceutiques
2	Sous-paragraphe 03 : Produits phytosanitaires	60232	Produits phytosanitaires
2	Sous-paragraphe 04 : Petits matériels vétérinaires	60631	petits matériels vétérinaires
2	Sous-paragraphe 05 : produits vétérinaires	60632	produits vétérinaires
2	Sous-paragraphe 08 : Petit outillages et matériel de transport	6065	Petits outillages et matériels de transport
		XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
2	Sous-paragraphe 99 : Autres achats de produits spécifiques non spécifiés ci-dessus	60688	Autres achats de produits spécifiques non spécifiés ci-dessus
2	Paragraphe 5 : Autres achats de biens et fournitures non spécifiés dans les autres paragraphes	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
2	Sous-paragraphe 99 : Autres achats de biens non spécifiés dans les autres paragraphes	608	Autres achats de biens et fournitures non spécifiés dans les autres paragraphes
2	ARTICLE 2 : Charges externes	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

2	Paragraphe 1 : Frais de mission à l'intérieur de Territoire	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
2	Sous-paragraphe 01 : Frais de transport autres qu'aériens	6113	Frais de transport autres qu'aérien intérieur
2	Sous-paragraphe 02 : Frais de transport aérien	6114	Frais de transport aérien intérieur
2	Sous-paragraphe 03 : Frais de mission	6115	Frais de mission intérieur
2	Sous-paragraphe 04: Frais d'hôtel	61161	Frais d'hôtel intérieur
2	Sous-paragraphe 99 : Autres frais de mission non spécifiés ci-dessus	61181	Autres frais de mission à l'intérieur non spécifiés ci-dessus
2	Paragraphe 2 : Frais de mission à l'extérieur de Territoire	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
2	Sous-paragraphe 01 : Frais de transport autres qu'aériens	6111	Frais de transport autres qu'aérien extérieur
2	Sous-paragraphe 02 : Frais de transport aérien	6112	Frais de transport aérien extérieur
2	Sous-paragraphe 03 : Frais de mission extérieur	6115	Frais de mission extérieur
2	Sous-paragraphe 04 : Frais d'hôtel	6116	Frais d'hôtel
2	Sous-paragraphe 99 : Autres frais de mission non spécifiés ci-dessus	61182	Autres frais de mission à l'extérieur non spécifiés ci-dessus
2	Paragraphe 4 : Entretien, réparation et maintenance	614	Entretien et réparations
2	Sous-paragraphe 01 : Entretien et réparation matériel et mobilier de bureau	61411	Entretien et réparations de matériel et mobilier de bureau
2	Sous-paragraphe 02 : Entretien et réparation matériel technique	6142	Entretien et réparations de matériel technique
2	Sous-paragraphe 03 : Entretien et réparation matériel de transport	6143	Entretien et réparations de matériel de transport
2	Sous-paragraphe 04 : Entretien et réparation matériel informatives	6144	Entretiens et réparation matériel informatique
2	Sous-paragraphe 05 : Entretien et réparation bâtiments administratifs	61451	Entretien et réparations des bâtiments administratifs
2	Sous-paragraphe 06 : Entretien et réparation des bâtiments techniques	61452	Entretien et réparations des bâtiments techniques
2	Sous-paragraphe 07 : Entretien des terrains	61461	Entretien des terrains
2	Sous-paragraphe 08 : Entretien de logements	61453	Entretien et réparations des logements
2	Sous-paragraphe 09 : Entretien espaces verts, jardins, parcs	61462	Entretien des espaces verts
2	Sous-paragraphe 10 : Entretien de biens mobiliers	61412	Entretien et réparations des biens mobiliers
2	Sous-paragraphe 11 : Entretien des routes	614701	Entretien des routes
	Solus paragraphe 12 : maintenance application et logiciel informatique	614702	maintenance application et logiciel informatique
2	Sous-paragraphe 13: Entretien des ouvrages hydraulique, périmètre agricole, électrique, installations complexes ...)	614703	Entretien des ouvrages hydraulique, périmètre agricole, électrique, installations complexes ...)
2	Sous-paragraphe 14 : Entretien des réseaux (eau, électrique, assainissement,)	614704	Entretien des réseaux (eau, électrique, assainissement,)
2	Sous-paragraphe 15 : Entretien des infrastructures	614705	Entretien des infrastructures
2	Sous-paragraphe 99 : Autres entretiens non spécifiés ci-dessus	614708	Autres entretiens non spécifiés ci-dessus
2	ARTICLE 3 : Autres charges externes	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
2	Paragraphe 1 : Prestations de services divers	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
2	Sous-paragraphe 01 : location de biens Mobiliers hors moyens de transport	6122	Locations de biens mobiliers et immobiliers hors moyens de transport
	Sous-paragraphe 02 : location de biens immobiliers	6121	location de biens immobiliers
2	Sous-paragraphe 02 : Assurances	615	Primes d'assurances
2	Sous-paragraphe 03 : Abonnements	6184	Autres abonnements

2	Sous-paragraphe 04 : Impressions	6185	Impression
2	Sous-paragraphe 06: relations publiques	617	Relations publiques
2	Sous-paragraphe 07 : Publicité et promotion	6186	Publicité et promotion
2	Sous-paragraphe 06 : Rémunération d'intermédiaires et honoraires	627	Rémunération d'intermédiaires et honoraires
2	Sous-paragraphe 09 : Frais de stages	6232	Frais de stages
2	Sous-paragraphe 08 : Frais de formation du personnel	6231	Formation du personnel
2	Sous-paragraphe 09 Frais postaux	6181	Frais postaux
2	Sous-paragraphe 10 : Courrier diplomatique	6187	Courrier diplomatique
2	Sous-paragraphe 11 : Études, recherche et documentation	616	Études, recherche et documentation
2	Sous-paragraphe 12 : Frais de suivi et de contrôle	6221	Frais de suivi et de contrôle
2	Sous paragraphe 13: frais d'hôtes officiels	6251	frais d'hôtes officiels
2	Sous paragraphe 14 : Frais de réception, de fêtes et cérémonies	6253	Frais de réception, de fêtes et cérémonies
2	Sous-paragraphe 99 : autres prestations de service non spécifiées ci-dessus	628	autres prestations de service non spécifiées ci-dessus
2	Paragraphe 3 : Hôtel des autorités	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
2	Sous-paragraphe 01 : Hôtel des autorités	6256	Hôtel des autorités
2	ARTICLE 4 : Condamnation de l'Etat et Frais de justice	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
2	Paragraphe 1 : Frais de justice	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
2	Sous-paragraphe 1 : Frais de justice	663	frais de justice
2	Paragraphe 2 : Condamnations de l'Etat	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
2	Sous-paragraphe 1 : Condamnations de l'Etat	662	Condamnation de l'Etat
2	ARTICLE 5 : Achats de Stocks d'approvisionnement	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
2	Paragraphe 1 : Achats de Stocks stratégiques	602	Achats stockés d'approvisionnement
2	Sous-paragraphe 01 : Stock stratégique de produits énergétiques	6021	Stock stratégique de produits énergétiques
2	Sous-paragraphe 02 : Stock stratégique de produits pharmaceutiques	6022	Médicaments, vaccins et autres produits pharmaceutiques
2	Sous-paragraphe 03 : Stock stratégique de produits agricoles	60231	Stock stratégique de produits agricoles
2	Sous-paragraphe 04 : Stock stratégique de produits phytosanitaires	60232	Stock stratégique de produits phytosanitaires
2	Sous-paragraphe 05 : Stock stratégique denrées alimentaires	6025	Stock stratégique denrées alimentaires
2	Sous-paragraphe 06 : Stock stratégique autres produits	6028	Stock stratégique autres produits
2	ARTICLE 6 : Achat stockés de fournitures	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
2	Paragraphe 1 : Achat stockés de fournitures	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
2	Sous-paragraphe 01 : matériel militaire	6011	Matériels militaires
	Sous Paragraphe 2 : Achat matériel non militaire	6012	Achat matériel non militaire
2	Sous-paragraphe 03: Munitions	6013	Munitions
2	Sous-paragraphe 04 : Fournitures militaires	6014	Fournitures militaires
2	Sous-paragraphe 05 : Vêtements, uniformes et équipements individuels	60314	Vêtements, uniformes et équipements individuels
2	Sous-paragraphe 06 : Pièces de rechange pour matériels techniques	60171	Pièces de rechanges pour matériels techniques

2	Sous-paragraphe 08 : Pièces de rechange pour matériels de transports	60172	Pièces de rechanges pour matériels de transport
	Sous-paragraphe 09 : Alimentation stockée	6016	Alimentation
2	Sous paragraphe 9 : Fourniture d'atelier	6018	Fourniture d'atelier
2	Sous paragraphe 99 ; autres achats stochés non spécifiés	6019	autres fournitures
2	Article 7 : Achat de biens destinés à être vendus	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
2	Paragraphe 1 : Achat de biens destinés à être vendus	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
2	Sous paragraphe 1 ; chat de biens destinés à être vendus	607	chat de biens destinés à être vendus
2	Article 8 : Autres achats de biens non spécifiés ailleurs	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
2	Paragraphe 1 : Autres achats de biens non spécifiés ailleurs	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
2	Sous paragraphe 1 : Autres achats de biens non spécifiés ailleurs	608	Autres achats de biens non spécifiés ailleurs
3	PARTIE 3 : CHARGES FINANCIERES DE LA DETTE ET DE LA TRESORERIE	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
3	ARTICLE 1 : Intérêts de la dette	67	<i>Charges financières</i>
3	Paragraphe 1 : Intérêts de la dette intérieure	672	<i>Charges financières sur la dette intérieure</i>
3	Sous-paragraphe 01 : Bons du Trésor classique	6721	Bons du Trésor classique
3	Sous-paragraphe 02 : Bons du Trésor islamique	6722	BT islamique
3	Sous-paragraphe 03 : Emprunts obligataires	6723	Emprunts obligataires
4	Sous-paragraphe 04 : Autres dettes intérieures	6728	<i>Charges financières sur autres dettes intérieures</i>
3	Paragraphe 2 : Intérêts de la dette extérieure	671	<i>Charges financières sur la dette extérieure</i>
3	Sous-paragraphe 01 : Institutions financières internationales	67122	Organismes et institutions
3	Sous-paragraphe 02 : Club de Paris	67111	Club de Paris
3	Sous-paragraphe 03 : Hors Club de Paris	67112	hors Club de Paris
3	Sous-paragraphe 04 : Organismes privés extérieurs	67131	Organismes privés extérieurs
3	Sous-paragraphe 05 : marchés internationaux	67132	marchés internationaux
3	Sous-paragraphe 99 : Autres dettes extérieures	6718	Charges financières sur autres dettes extérieures
3	Paragraphe 3 : Charges financières des dettes assorties de conditiona particulières	673	Charges financières des dettes assorties de conditiona particulières
3	Sous paragraphe 1 : Charges financières des dettes assorties de conditiona particulières	673	Charges financières des dettes assorties de conditiona particulières
3	Article 2 : Pertes de change	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
3	Paragraphe 1 : Pertes de change	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
3	Sous-paragraphe 01 : Pertes de change liées aux transferts avec les représentations diplomatiques	6761	Pertes de change liées aux transferts avec les représentations diplomatiques
3	Sous-paragraphe 02 Pertes de changes liées aux transactions en devises étrangères	6762	Pertes de changes liées aux transactions en devises étrangères
4	PARTIE 4 : SUBVENTIONS ET TRANSFERTS COURANTS	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
4	ARTICLE 1 : Subventions	63	<i>Subventions</i>
4	Paragraphe 1 : Subventions aux établissements publics et assimilés	631	Subventions aux établissements publics et assimilés
4	Sous-paragraphe 01 : Subventions pour charges de service public	6311	Subventions de fonctionnement aux EPA
4	Sous-paragraphe 02 : Subventions d'équilibre	63141	Subventions d'équilibre des établissements publics

4	Sous-paragraphe 03 : Subventions de fonctionnement aux Autorités indépendantes	63121	Subventions de fonctionnement au Autorités Indépendantes
4	Sous-paragraphe 04 : Subventions de fonctionnement aux agences	63122	Subventions de fonctionnement aux Agences
4	Sous-paragraphe 5 : Subventions d'équilibre aux agences	63143	Subventions d'équilibre aux agences
4	Sous-paragraphe 6 : Subventions d'équilibre aux autorités indépendantes	63142	Subventions d'équilibre aux autorités indépendant
4	Sous-paragraphe 7 : Subventions d'équilibre aux autres organismes assurant une mission de services publics	63144	Subventions d'équilibre aux autres organismes assurant une mission de services publics
4	Sous-paragraphe 8 : Subvention de fonctionnement aux autres organisme assurant un service public	63131	Subventions de fonctionnement aux autres organismes assurant une mission de service public
4	Paragraphe 2 :Autres Subventions	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
4	Sous-paragraphe 01 : Autres Subventions	6318	Autres subventions
4	ARTICLE 2 : Transferts Directs courants	641	Transferts Dirctcs courant
4	Paragraphe 1 : Transferts directs aux ménages	6411	Ménages au titre des dépenses de fonctionnement
4	Sous-paragraphe 01 : Bourses	641111	Bourses
4	Sous-paragraphe 02 :Cantines scolaires	641112	Campagne scolaires
4	Sous-paragraphe 03 :Soutien aux détenus et indigents	641113	Soutien aux détenus et indigents
4	Sous-paragraphe 04 : Frais d'Hôtel des anciens chefs d'État et Chef de Gouvernement	641114	Frais hôtel des anciens chefs d'Etat et chef de gouvernement
4	Sous-paragraphe 99 : Autres Transferts directs aux ménages	641118	Autres Transferts directs, courant aux ménages
4	Paragraphe 2 : Transferts directs, courants aux entreprises privées	64121	Transferts directs, courants aux entreprises privés
4	Sous-paragraphe 01 : Entreprises du secteur industriel	641211	Entreprises du secteur industriel
4	Sous-paragraphe 02: Entreprises du secteur de la pêche	641212	Entreprises du secteur de la pêche
4	Sous-paragraphe 03 : Entreprises du secteur agricole	641213	Entreprises du secteur agricole
4	Sous-paragraphe 04 : Entreprises artisanales	641214	Entreprises artisanales
4	Sous-paragraphe 99: Entreprises des autres secteurs économiques	641218	Entreprises des autres secteurs économiques
4	Paragraphe 3 : Transferts directs, courants aux entreprises publiques	64131	Transferts directs, courants aux entreprises publiques
4	Sous-paragraphe 01 : Entreprises du secteur industriel	641311	Entreprises du secteur industriel
4	Sous-paragraphe 02 : Entreprises du secteur de la pêche	641312	Entreprises du secteur de la pêche
4	Sous-paragraphe 03 : Entreprises du secteur minier et pétroliers	641313	Entreprise du secteur minier et pétrolier
4	Sous-paragraphe 06: Entreprises des autres secteurs économiques	641314	Entreprises des autres secteurs économiques
4	Paragraphe 5 : Transferts directs courants aux institutions financières	6414	Transferts directs courants aux institutions financière
4	Sous-paragraphe 01 : Transferts directs courants aux Institutions financières	64141	Transferts directs courants aux Institutions financières
4	Paragraphe 6 : Transferts directs à l'extérieur et aux organismes Internationaux	6415	Transferts directs courants à l'extérieur et organismes internationaux
4	Sous-paragraphe 01 : Contribution aux Organismes Internationaux	64151	Contributions aux organismes Internationaux
4	Sous-paragraphe 02 : Transfert directs, courant aux Mosquées à l'extérieur	641521	Transferts directs, courant aux Mosquées à l'extérieures
4	Sous-paragraphe 09 : Autres transferts directs, courant à l'extérieur	641531	Autres transferts directs, courant à l'extérieur
4	Paragraphe 7 : Transferts directs aux Collectivités Territoriales	6416	Transferts directs aux collectivités Territoriales

4	Sous-paragraphe 01 : Transferts directs courants aux collectivités locales: communes FRD	641611	Transferts directs courants aux communes : FRD fonctionnement
4	Sous-paragraphe 02 : Autres Transferts directs, courants aux collectivités locales: autres transferts aux communes	641613	Autres transferts directs, courants aux communes
4	Sous-paragraphe 03 : Transferts directs, courants aux collectivités Territoriales : dotation aux régions	641621	Transferts directs, courants aux régions
4	Paragraphe 8: Autrtes Transferts directs, courants	64171	Autrtes Transferts directs, courants
4	Sous Paragraphe 01: Autrtes Transferts directs, courants	64171	Autrtes Transferts directs, courants
4	ARTICLE 3 : Transferts Indirects courants	<i>642</i>	<i>Transferts indirects</i>
4	Paragraphe 1 : Transferts indirects courants aux ménages	64211	Transferts indirects, courants aux ménages
4	Sous-paragraphe 01 : Secours pour l'hospitalisation des indigents	642111	Secours pour hospitalisation des indigents
4	Sous-paragraphe 02: détenus	642112	Détenus
4	Sous-paragraphe 03 : Pèlerinage	642113	Pèlerinage
4	Sous-paragraphe 04 : préparation de LIFTAR	642114	Préparation de LFTAR
4	Sous-paragraphe 99 : Autres transferts indirects, courants aux ménages	642118	Autres transferts indirects, courants aux ménages
4	Paragraphe 2 : Transferts indirects, courants aux entreprises privées	64221	Transferts indirects, courants aux entreprises privés
4	Sous-paragraphe 01 : Entreprises du secteur industriel	64221	Entreprises du secteur industriel
4	Sous-paragraphe 02: Entreprises du secteur de la pêche	642212	Entreprises du secteur de la pêche
4	Sous-paragraphe 03 : Entreprises du secteur agricole	642213	Entreprises du secteur agricole
4	Sous-paragraphe 04 : Entreprises artisanales	642214	Entreprises artisanales
4	Sous-paragraphe 05 : Entreprises des autres secteurs économiques	642218	Entreprises des autres secteurs économiques
4	Paragraphe 3 : Transferts indirects, courants aux entreprises publique	64231	Transferts indirects, courants aux entreprises publique
4	Sous-paragraphe 01 : Entreprises du secteur industriel	642311	Entreprises du secteur industriel
4	Sous-paragraphe 02: Entreprises du secteur de la pêche	642312	Entreprises du secteur de la pêche
4	Sous-paragraphe 03 : Entreprises du secteur minier et pétroliers	642313	Entreprises du secteur minier et pétroliers
4	Sous-paragraphe 05 : Entreprises des autres secteurs économiques	642314	Entreprises des autres secteurs économiques
4	Paragraphe 4 : Transferts indirects courants aux institutions financières	64241	Transferts indirects courants aux institutions financières
4	Sous paragraphe 1: Transferts indirects courants aux institutions financières	64241	Transferts indirects courants aux institutions financières
4	Paragraphe 5 :Transferts indirects à l'extérieurs	6425	Transferts indirects à l'extérieurs
4	Sous paragraphe 1 : Transferts indirects, courant aux mosquées à l'extérieur	642521	Transferts indirects, courants aux mosquées à l'extérieur
4	Sous paragraphe é : autres transferts indirects, courant à l'extérieur	642531	Autres transferts indirects à l'extérieur
4	Paragraphe 7 : Transferts indirects aux Collectivités Territoriales	6426	ransferts indirects aux Collectivités Territoriales
4	Sous paragraphe 1 :Transferts indirects, courants aux communes	642611	Transferts indirects, courants aux communes
4	Sous paragraphe 2 : Transferts indirects courants aux regions	642621	Transferts indirects courants aux regions
4	Paragraphe _ : Autres Transferts indirects	6427	Autres Transferts indirects
4	Sous paragraphe 1 : Autres transferts indirects courants	74271	Autres transferts indirects courants

5	PARTIE 5 : SUBVENTIONS ET TRANSFERTS EN CAPITAL	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
5	ARTICLE 1 : Subventions d'investissement	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
5	Paragraphe 1 : Subventions aux établissements publics et assimilés	631	Subventions aux établissements publics et assimilés
5	Sous-paragraphe 01 : Subventions d'investissement aux établissements publics	63112	Subventions d'investissement aux EPA
5	Sous-paragraphe 02 : Subventions d'investissement aux Autorités indépendantes	63123	Subventions d'investissement au Autorités Indépendantes
5	Sous-paragraphe 03 : Subventions d'investissement aux agences	63124	Subventions d'investissement aux Agences
5	Paragraphe 2 : Autres subventions d'investissement au secteur public	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
5	Sous-paragraphe 1 : Autres subventions d'investissement aux institutions publiques et assimilées	63132	Subventions d'investisemnt aux autres organismes assurant une mission de service public
5	ARTICLE 2 : Transferts directs, en capital	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
5	Paragraphe 1 : Transferts directs en capital aux ménages	64112	<i>Transferts directs, en capital aux ménages</i>
5	Sous-paragraphe 01 : Transferts directs, en capital aux ménages	64112	Transferts directs, en capital aux ménages
5	Paragraphe 2 : Transferts directs, en capital aux entreprises privées	64122	<i>Transferts directs, en capital aux entreprises privés</i>
5	Sous-paragraphe 01 : Transferts directs, en capital aux entreprises du secteur industriel	641221	Transferts directs, en capital aux Entreprises du secteur industriel
5	Sous-paragraphe 02: Transferts directs, en capital aux entreprises du secteur de la pêche	641222	Transferts directs, en capital aux Entreprises du secteur de la pêche
5	Sous-paragraphe 03 : aux entreprises du secteur agricole	641223	Transferts directs, en capital aux Entreprises du secteur agricole
5	Sous-paragraphe 04 : Transferts directs, encapital aux entreprises artisanales	641224	Transferts directs, en capital aux Entreprises artisanales
5	Sous-paragraphe 05:Transferts directs, encapital aux entreprises des autres secteurs économiques	641228	Transferts directs, en capital aux Entreprises des autres secteurs économiques
5	Paragraphe 3 : Transferts Directs en capital aux entreprises publiques	64132	<i>Transferts directs en capital aux entreprises publiques</i>
5	Sous-paragraphe 01 : Transferts directs, en capital aux Entreprises du secteur industriel	641321	Transferts directs, en capital aux Entreprises du secteur industriel
5	Sous-paragraphe 02 : Entreprises du secteur de la pêche	641322	Transferts directs, en capital aux Entreprises du secteur de la pêche
5	Sous-paragraphe 03 : Transferts directs, en capital aux Entreprises du secteur minier et pétrolier	641323	Transferts directs, en capital aux Entreprise du secteur minier et pétrolier
5	Sous paragraphe 04 : Transferts directs, en capital aux Entreprises des autres secteurs économiques	641324	Transferts directs, en capital aux Entreprises des autres secteurs économiques
5	Paragraphe 4 : Transferts directs, en capital aux Institutions financières	64142	Transferts directs, en capital aux Institutions financières
5	Sous Paragraphe 01: Transferts directs, en capital aux Institutions financières	64142	Transferts directs, en capital aux Institutions financières
5	Paragraphe 5 : Transferts directs, en capital aux collectivités territoriales	6416	<i>Transferts directs, en capital aux collectivités territoriales</i>
5	Sous-paragraphe 01 :Transferts directs, en capital aux communes section d'investissement	641612	Transferts directs, en capital aux communes : FRD équipement
5	Sous-paragraphe 02 : Autrs Transferts directs, en capital aux communes section d'investissement	641613	Autrs Transferts directs, en capital aux communes section d'investissement
5	Sous-paragraphe 03 : Transferts directs, en capital aux régions	641622	Transferts directs, en capital aux régions
5	Paragraphe 6 : Autres Transferst directs, en capital	64172	Autrs Transferst directs, en capital
5	Sous paragraphe 1 : Autres Transferst directs, en capital	64172	Autrs Transferst directs, en capital

5	Paragraphe 7 : Transferts directs, en capital aux mosquées à l'extérieur	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
5	Spus paragraphe 01 : Transferts directs, en capital aux mosquées à l'extérieur	641522	Transferts directs, en capital aux mosquées à l'extérieur
5	Paragraphe 8 : Autres transferts directs, en capital à l'extérieur	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
5	Sous paragraphe 01 : Autres transferts directs, en capital à l'extérieur	641532	Autres transferts directs, en capital à l'extérieur
5	ARTICLE 3 : Transferts indirects, en capital	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
5	Paragraphe 1 : Transferts indirects en capital aux ménages	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
5	Sous-paragraphe 01 : Transferts indirects, en capital aux ménages	64212	Transferts indirects, en capital aux ménages
5	Paragraphe 2 : Transferts indirects en capital aux entreprises privées	64222	Transferts indirects, en capital aux entreprises privés
5	Sous-paragraphe 01 : Entreprises du secteur industriel	642221	Entreprises du secteur industriel
5	Sous-paragraphe 02: Entreprises du secteur de la pêche	642222	Entreprises du secteur de la pêche
5	Sous-paragraphe 03 : Entreprises du secteur agricole	642223	Entreprises du secteur agricole
5	Sous-paragraphe 04 : Entreprises artisanales	642224	Entreprises artisanales
5	Sous-paragraphe 09: Entreprises des autres secteurs économiques	642228	Entreprises des autres secteurs économiques
5	Paragraphe 3 : Transferts indirects, en capitales aux entreprises publique	64232	Transferts indirects, en capitales aux entreprises publique
5	Sous-paragraphe 01 : Entreprises du secteur industriel	642321	Entreprises du secteur industriel
5	Sous-paragraphe 02: Entreprises du secteur de la pêche	642322	Entreprises du secteur de la pêche
5	Sous-paragraphe 03 : Entreprises du secteur minier et pétroliers	642323	Entreprises du secteur minier et pétroliers
5	Sous-paragraphe 05 : Entreprises des autres secteurs économiques	642324	Entreprises des autres secteurs économiques
5	Paragraphe 4 : Transferts indirects en capitales aux institutions financières	64242	Transferts indirects en capitales aux institutions financières
5	Sous paragraphe 1: Transferts indirects en capitales aux institutions financières	64242	Transferts indirects en capitales aux institutions financières
5	Paragraphe 5 :Transferts indirects à l'extérieurs	6425	Transferts indirects à l'extérieurs
5	Sous paragraphe 1 : Transferts indirects, en capital aux mosquées à l'extérieur	642522	Transferts indirects, en capital aux mosquées à l'extérieur
5	Sous paragraphe é : autres transferts indirects, en capital à l'extérieur	642532	Autres transferts indirects, en capital à l'extérieur
5	Paragraphe 7 : Transferts indirects aux Collectivités Territoriales	6426	Transferts indirects aux Collectivités Territoriales
5	Sous paragraphe 1 :Transferts indirects, en capitales aux communes	642612	Transferts indirects, en capitales aux communes
5	Sous paragraphe 2 : Transferts indirects en capitales aux regions	642622	Transferts indirects en capitales aux regions
5	Paragraphe _ : Autres Transferts indirects	6427	Autres Transferts indirects
5	Sous paragraphe 1 : Autres transferts indirects en capitales	74272	Autres transferts indirects en capitales
6	PARTIE 6: DEPENSES D'INVESTISSEMENT	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
6	ARTICLE 1 : Immobilisations incorporelles	20	Immobilisations incorporelles
6	Paragraphe 1 : Etudes, Frais de recherche et développement	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
6	Sous-paragraphe 01 : Frais de recherche et développement	203	Frais de recherche et développement
6	Sous Paragraphe 2: Frais d'études	205	Frais d'études
6	Paragraphe 2 : Concessions, brevets et droits similaires	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

6	Sous-paragraphe 01 : Brevets, marque de fabrique, droits d'auteurs	205	Concessions, brevets, licences, logiciels, droits et valeurs similaires
6	Sous-paragraphe 02 : Conception de système d'organisation, progiciels	205	Concessions, brevets, licences, logiciels, droits et valeurs similaires
6	Sous-paragraphe 03 : Droit d'exploitation de fonds de commerce	206	Droit au bail
6	ARTICLE 2 : Immobilisations corporelles	21	Immobilisations corporelles
6	Paragraphe 1 : Agencement et aménagements de terrains		
6	Sous-paragraphe 01 : Travaux d'urbanisme	2117	Agencements et aménagements de terrains
6	Paragraphe 2 : Acquisitions et constructions de bâtiments	2121	Bâtiments
6	Sous-paragraphe 01 : Bâtiments administratifs	21213	Bâtiments administratifs
6	Sous-paragraphe 02 : Bâtiments scolaires	21215	bâtiments scolaires
6	Sous-paragraphe 03 : Bâtiments sanitaires	21216	bâtiments sanitaires
6	Sous-paragraphe 04 : Bâtiments industriels	21211	Bâtiments industriels
6	Sous-paragraphe 05 : Bâtiments agricoles	21212	Bâtiments agricoles
6	Sous-paragraphe 06 : Bâtiments commerciaux	21214	Bâtiments commerciaux
6	Sous-paragraphe 07 : Bâtiments techniques	21217	Bâtiments techniques
6	Sous-paragraphe 99 : Autres Bâtiments non spécifiés ci-dessus	21218	Autres bâtiments non spécifiés ci-dessus
6	Paragraphe 3 : Ouvrages d'infrastructures	2122	Ouvrages d'infrastructures
6	Sous-paragraphe 01 : Routes bitumées	212211	Routes bitumées
6	Sous-paragraphe 02 : Routes non bitumées	212212	Routes non bitumées
6	Sous-paragraphe 03 : Aéroports, aérodromes	21222	Aéroports et aérodromes
6	Sous-paragraphe 04 : Infrastructures portuaires	21223	Infrastructures portuaires
6	Sous-paragraphe 05 Ouvrages ydrauliques	21224	Ouvrages ydrauliques
6	Sous-paragraphe 06 Primètres agricles	21225	Primètres agricles
6	Sous-paragraphe 07 Ouvrages du secteur énergétique	21226	Ouvrages du secteur énergétique
6	Sous-paragraphe 08 : Ouvrages industriels	21227	Ouvrages industriels
6	Sous-paragraphe 99: Autres Infrastructures	21228	Autres Infrastructures
6	Paragraphe 4 : Installations complexes spécialisées	215	Installations complexes spécialisées
6	Sous-paragraphe 01 : Réseaux d'adduction d'eau	2151	Réseaux d'adduction d'eau
6	Sous-paragraphe 02 : Réseaux d'assainissement	2152	Réseaux d'adduction d'assainissement
6	Sous-paragraphe 03 : Réseaux électriques	2153	Réseaux d'adduction électriques
6	Sous-paragraphe 04 : Aménagement hydro agricoles	2154	Aménagement hydroagricoles
6	Sous-Paragraphe 99 : Autres installations complexes spécialisées	2158	Autres installations complexes spécialisées
6	Paragraphe 5 : Matériel technique industriel et outillages		
6	Sous-paragraphe 01 Matériels techniques industriels	2131	Matériels techniques industriels
6	Sous-paragraphe 02 Matériels techniques militaires	2134	Matériels techniques militaires
6	Sous-paragraphe 03 Matériels spécifiques	2137	Matériel spécifique
6	Sous-paragraphe 04 Outillages	2132	Outillages
6	Sous-paragraphe 05 Agencements et aménagements du matériel et outillages industriels et techniques	2133	Agencements et aménagements du matériel et outillages techniques et industriels
6	Sous-paragraphe 99 : Autre matériel technique et outillage non repris ailleurs	2138	Autre matériel technique et outillage non repris ailleurs
6	Paragraphe 6 : Matériels de transports	216	Matériel de transport

6	Sous-paragraphe 01 : Véhicules	2161	Véhicules
6	Sous-paragraphe 02 : Autres Matériel de transport terrestre	2162	Autres Matériel de transport terrestre
6	Sous-paragraphe 03 : Matériel de transport aérien	2163	Matériels de transport aérien
6	Sous-paragraphe 04 : Matériel de transport maritime	2164	Matériels de transport maritime
6	Sous-paragraphe 99 : Autres matériels de transport non spécifiés ci-dessus	2168	Autres matériels de transport non spécifiés ci-dessus
6	Paragraphe 7 : Terrains	211	Terrains
6	Sous-paragraphe 01 : Terrains bâtis	2112	Terrains bâtis
6	Sous-paragraphe 02 : Terrains nus	2111	Terrains nus
6	Sous-paragraphe 03 : Sous-sols et carrières (Terrains de gisement)	2114	Sous-sols et carrières (Terrains de gisement)
6	Sous-paragraphe 04 : Terrains forestiers	21132	Terrains agricoles et forestiers
6	Sous-paragraphe 05 : Terrains agricoles	21131	Terrains agricoles et forestiers
6	Sous-paragraphe 06 : Terrains en concession	2115	Terrains mis en concession
6	Sous-paragraphe 07 : Agencements et aménagements de terrains	2117	Agencements et aménagements de terrains
6	Sous-paragraphe 99 : Autres terrains non spécifiés ci-dessus	2118	Autres terrains
6	Paragraphe 8 : Matériel de bureau et informatique	217	Matériel de bureau et informatique
6	Sous-paragraphe 01 : Matériel de bureau	2171	<i>Matériel de bureau</i>
6	Sous-paragraphe 02 : Matériel informatique	2172	<i>Matériel informatique</i>
6	Paragraphe 9 : Autres immobilisations corporelles	218	Autres immobilisations corporelles
6	Sous-paragraphe 01 : Diverses immobilisations de mobilier	2181	Diverses immobilisations de mobilier
6	Sous-paragraphe 02 : Diverses immobilisations: installations et agencements	2182	Diverses immobilisations: installations et agencements
6	Sous-paragraphe 03 : Divers immobilisations: œuvres d'art	2183	Divers immobilisations: œuvres d'art
6	Sous-paragraphe 99 : Autres immobilisations corporelles non repris ailleurs	2188	Autres immobilisations corporelles non repris ailleurs
6	Article 3 : Immobilisations corporelles en Partenariat Public-privé (PPP)	25	Immobilisations corporelles en Partenariat Public-privé (PPP)
6	Sous-paragraphe 01 : Redevances sur immobilisations corporelles en PPP)	251	<i>redevances sur immobilisation corporelles en PPP</i>
6	ARTICLE 4 : Matériels militaires	214	Matériels militaires
6	Paragraphe 1 : Matériels de transport	2141	Matériels de transport
6	Sous-paragraphe 1 : Matériels d'aviation	21411	Matériels d'aviation
6	Sous-paragraphe 2 : Matériels de transport terrestre	21412	Matériels de transport terrestre
6	Sous-paragraphe 3 :Autres matériels de transport	21418	Autres matériels de transport
6	Paragraphe 2 :Autres matériels militaires	2142	Autres matériels militaires
6	Sous-paragraphe 1 : Matériels de communication	21421	Matériels de communication
6	Sous-paragraphe 2 : Matériels de défense	21422	Matériels de défense
6	Sous-paragraphe 3 :Autres matériels militaires	21428	Autres matériels militaires
6	ARTICLE 5 : Immobilisations en cours	23	Immobilisations en cours
6	Paragraphe 1 : Immobilisations incorporelles en cours	230	Immobilisations incorporelles en cours
6	Sous-paragraphe 01 : Frais de R et D	2303	Frais de recherche et de développement
6	Sous-paragraphe 02 : Concessions, brevets, licences, logiciels	2305	Concessions, brevets, licences, logiciels
6	Sous paragraphe 03 : Frais d'études	2306	Frais d'études

6	Paragraphe 2 : Immobilisations corporelles en cours: constructions de batiments	23111	Bâtiments en cours
6	Sous-paragraphe 01 : Bâtiments industriels	231111	Bâtiments industriels
6	Sous-paragraphe 02 : Bâtiments agricoles	231112	Bâtiments agricoles
6	Sous-paragraphe 03 : Bâtiments commerciaux	231114	Batiments commerciaux
6	Sous-paragraphe 04 : Bâtiments administratifs en cours de construction	231113	Bâtiments administratifs
6	Sous-paragraphe 05 : Bâtiments sanitaires en cours de construction	231116	bâtiments sanitaires
6	Sous-paragraphe 06 : Bâtiments scolaires	231115	bâtiments scolaires
6	Sous-paragraphe 05 : Bâtiments techniques en cours de construction	231117	Bâtiments techniques
6	Sous-paragraphe 07 : Autres bâtiments en cours de construction	231118	Autres bâtiments non spécifiés ci-dessus
6	Paragraphe 3 : Immobilisations corporelles en cours: Ouvrages d'infrastructure	23112	Ouvrages d'infrastructure en cours
6	Sous-paragraphe 01 : Routes bitumée en cours de construction	231121	Routes bitumée
6	Sous-paragraphe 02 : Route non bitumée en cours de construction	231122	Routes non bitumée
6	Sous-paragraphe 03 : Aéroport, aérodrome en cours de construction	231123	Aéroports et aérodromes
6	Sous-paragraphe 04 :Infrastructures porutaires en cours de construction	231124	:Infrastructures porutaires
6	Sous-paragraphe 05 : Ouvrages hydrauliques en cours de construction	231125	uvrages hydrauliques
6	Sous-paragraphe 06 : Perimètres agricoles en cours de construction	231126	Perimètres agricoles
6	Sous-paragraphe 07 : Ouvrages du secteur énergétique en cours de construction	231127	Ouvrages du secteur énergétique
6	Sous-paragraphe 08 : Ouvrages industriels en cours de construction	231128	Ouvrages industriels
6	Sous-paragraphe 99 : Autres Ouvrages en cours de construction	231129	Autres d'infrastructures
6	Paragraphe 4 : Immobilisations corporelles en cours: Installations complexes spécialisées	2313	Installations complexes spécialisées
6	Sous-paragraphe 01 Réseaux d'adduction d'eau en cours	23131	Réseaux d'adduction d'eau en cours
6	Sous-paragraphe 02 Réseaux d'assainissement en cours	23132	Réseaux d'assainissement en cours
6	Sous-paragraphe 03 Réseaux électriques en cours	23133	Réseaux d'adduction électriques en cours
6	Sous-paragraphe 04 Aménagement hydroagricoles, barrages en cours	23134	Aménagement hydroagricoles, barrages en cours
6	Sous-paragraphe 08 Autes Installations complexes spécialisées en cours	23138	Autes Installations complexes spécialisées
6	Paragraphe 5 : Immobilisation corporols en Partenariat Public Privé (PPP) en cours	2312	Immobilisations corporels en Partenariat Public Privé (PPP)
6	Sous paragraphe 01: Redevances Immobilisation corporols en Partenariat Public Privé (PPP) en cours	23121	Redevances sur immobilisation corporels en PPP
6	Paragraphe 6 : Immobilisations corporelles en cours: Autres	2318	Autres immobilisations corporelles en cours
6	Sous-paragraphe 01 : Diverses immobilisations de mobilier	23181	Diverses immobilisations de mobilier
6	Sous-paragraphe 02 : Diverses immobilisations: installations et agencements	23182	Diverses immobilisations: installations et agencements
6	Sous-paragraphe 03 : Divers immobilisations: œuvres d'art	23183	Divers immobilisations: œuvres d'art
6	Sous-paragraphe 99 : Autres immobilisations corporelles non repris ailleurs	23188	Autres immobilisations corporelles non repris ailleurs
6	ARTICLE 6 : Participations	26	<i>Participations et créances rattachées</i>
6	Paragraphe 1 : Participations dans des entités contrôlées par l'Etat	261	<i>Participations - entités contrôlées</i>

6	Sous-paragraphe 01 : Etablissements publics	2611	Etablissements publics
6	Sous-paragraphe 02 : Sociétés à capitaux publics	2612	Sociétés à capitaux publics
6	Sous-paragraphe 03 : Sociétés à capitaux privés	2614	Sociétés à capitaux privés
6	Sous-paragraphe 99 : Autres participations	2618	Autres participations
6	Paragraphe 02 : Prise de participation dans des entités non contrôlées	266	Participations – Entités non contrôlées
6	Sous-paragraphe 01 : Sociétés à capitaux publics	2661	Sociétés à capitaux publics
6	Sous-paragraphe 02 : Sociétés à capitaux privés	2662	Sociétés à capitaux privés
6	Sous-paragraphe 03: Autres participations dans des entités non contrôlées	2668	Autres participations
6	Paragraphe 3 : Participations dans des organisations internationales	2663	Participations dans des organisations internationales
6	Sous-paragraphe 1 : Participations dans des organisations internationales	2663	Organisations internationales
6	Paragraphe 4 : Créances rattachées à des participations	267	Créances rattachées à des participations
6	Sous paragraphe 01 : Prêts rattachés à des participations	2671	Prêts rattachés à des participations
6	Sous paragraphe 01 : Avances rattachés à des participations	2672	Avances rattachés à des participations
6	Article 4 : Garanties financières accordées par l'Etat	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
6	Paragraphe 1: Garanties financières accordées par l'Etat	276	Mise en jeu de la garantie accordée par l'Etat
6	Sous paragraphe 1: Mise en jeux de la garantie financière accordée par l'Etat	276	Mise en jeux de la garantie financière accordée par l'Etat
7	ARTICLE 2 : Crédits pour dépenses spécifiques à l'Etat	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
	Paragraphe 1 : Remboursements de produits régaliens s	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
	Sous-paragraphe 01 : Remboursements d'excédent de versement sur exercices antérieurs	6611	Remboursements d'excédent de versement sur exercices antérieurs
	Paragraphe 2 : Dépenses fiscales	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
		XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
	sous paragraphe 1: Dépenses fiscales relatives aux marchés sur financement extérieur	6614	dépenses fiscales relatives à la prise en charge de la fiscalité indirect des marchés publics sur financement extérieur
	Sous paragraphe 3 : Annulations ou diminution de produits constatés au cours d'années antérieures	6612	Admission en non-valeur de créances de l'Etat
	Sous paragraphe 4: Remise gracieuse du déficit ou du débet d'un comptable ou régisseurs	6613	Remise gracieuse du déficit ou du débet d'un comptable ou régisseurs
	Sous paragraphe 5 : dépenses fiscales relatives à la prise en charge de la fiscalité indirect des marchés publics sur financement extérieur	6614	dépenses fiscales relatives à la prise en charge de la fiscalité indirect des marchés publics sur financement extérieur

ANNEXE IV : tableau de correspondance entre la nomenclature budgétaire et le plan comptable de l'Etat (recettes la correspondance est faite au niveau des sous paragraphe et des sous comptes)

NOMENCLATURE BUDGETAIRE		PLAN COMPTABLE DEL'ETAT	
Partie	intitulé	Compte à mouvementer lors de la prise en charge	intitulé
1	Partie 1: RECETTES FISCALES	XXXXXXXXXXXXXX	RECETTES FISCALES
1	Section 1 : Impôts directs	XXXXXXXXXXXXXX	XX
1	Article 1 Impôt sur les bénéfices et revenus nets	7711	XX
1	Paragraphe 01 Impôt sur les sociétés (IS)	77116	Impôts sur les sociétés
1	Sous--paragraphe 01: Impôt sur les sociétés (IS hors pétrole)	771161	Impôt sur les sociétés (IS hors pétrole)
1	Sous--paragraphe 02: Impôt sur les sociétés (IS pétrole)	771162	Impôt sur les sociétés (IS pétrole)
1	Paragraphe 2: Impôt sur les bénéfices d'affaires des personnes physiques (IBAPP)	77115	Impôt sur les bénéfices d'affaires des personnes physiques (IBAPP)
1	Sous-Paragraphe 01 :Impôt sur les bénéfices d'affaires des personnes physiques (IBAPP)	77115	Impôt sur les bénéfices d'affaires des personnes physiques (IBAPP)
1	Paragraphe 3: Impôt sur les revenus fonciers	77113	Impôts sur les revenus fonciers
1	Sous--paragraphe 01: Impôt sur les revenus fonciers particuliers	771131	Particuliers
1	Sous--paragraphe 02: Impôt sur les revenus fonciers entreprises	771132	Entreprises
1	Paragraphe 4: Impôt sur les traitements et salaires	77111	ITS
1	Sous-Paragraphe 1: Impôts sur les traitements et salaires (hors pétrole)	771111	Impôt sur les traitements et salaires (hors pétrol)
1	Sous-Paragraphe 2: Impôts sur les traitements et salaires (pétrole)	771112	Sous-Paragraphe 2: Impôts sur les traitements et salaires (pétrole)
1	Sous-Paragraphe 3: Impôts sur les traitements et salaires: retenue à la source hors pétrole	771113	Sous-Paragraphe 3: Impôts sur les traitements et salaires: retenue à la source hors pétrole
1	Paragraphe 05::Impôt sur le revenu des capitaux mobiliers (IRCM)	77114	IRCM
1	Sous--paragraphe 01; Impôt sur le revenu des capitaux mobiliers (IRCM)-particuliers	771141	Particuliers
1	Sous--paragraphe 02; Impôt sur le revenu des capitaux mobiliers (IRCM)-entreprises	771142	Entreprises
1	Paragraphe 6: Retenues à la source	77117	Retenues à la source
1	Sous-Paragraphe 01:Retenue sur les prestations rendues par les résidents	771171	Retenue sur les prestations rendues par les résidents
1	Sous-Paragraphe 02: Retenue sur les prestations rendues par les non-résidents (ex-RSI)	771172	Retenue sur les prestations rendues par les non-résidents (ex-RSI)

1	Sous-Paragraphe 03--:Retenue sur les versements faits par le Trésor public	771173	Retenue sur les versements faits par le Trésor public
1	Sous-Paragraphe 04- :Retenue à la source sur les loyers	771174	Retenue à la source sur les loyers
1	Paragraphe 7 : BIC BNC, IMF et RSI non prescrits	77112	XX
1	Sous-paragraphe BIC	771121	BIC
1	Sous -paragraphe BNC	771122	Impôts sur les BNC
1	Sous-paragraphe IMF	771123	IMF
1	Sous-paragraphe Régime Simplifié d'Imposition RSI	771124	RSI
1	Article 2: autres impôts directs	772	XX
1	Paragraphe 1: Taxe sur les véhicules à moteur	77121	Taxe sur les véhicules à moteur
1	Sous-Paragraphe 1: Taxe sur les véhicules à moteur	77121	Taxe sur les véhicules à moteur
1	Paragraphe 2: Taxe d'apprentissage	77122	Taxe apprentissage
1	Sous-Paragraphe 3: Taxe d'apprentissage	77122	Taxe apprentissage
1	Paragraphe 3: Impôt directs divers	77123	Impôt directs divers
1	sous-paragraphe : impôts directs divers	77123	Impôt directs divers
1	Section 2: Impôts indirects	772	XX
1	Article 1: TAXE SUR LES BIENS ET SERVICES	7721	<i>Taxe sur les biens et services</i> Le compte 775 « taxe sur les biens et services » est utilisé pour la comptabilisation des recettes provenant de la taxe sur la valeur ajoutée et la taxe sur le chiffre d'affaires.
1	Paragraphe 01: Taxe sur la valeur ajoutée	77211	Taxe sur la valeur ajoutée
1	Sous-Paragraphe 01:Taxe sur la valeur ajoutée régime intérieur	772111	TVA-INT
1	Sous-paragraphe 02:Taxe sur la valeur ajoutée-SNIM	772112	TVA-SNIM
1	Sous-paragraphe 03:Taxe sur la valeur ajoutée des importations	772113	TVA-IMP
1	Article 02: Autres taxes indirectes	7722	Autres taxes indirectes
1	Paragraphe 1: Taxes de consommation	77221	Taxes de consommation
	Sous paragraphe 1 : Produits pétroliers	772211	Produits pétroliers
	sous paragraphe 2 : Ciment	772212	Ciment
	Sous paragraphe 3 : Autres taxes de consommations	772218	Autres taxes de consommations
1	Paragraphe 2:Taxe de circulation sur les viandes	77222	Taxe de circulation sur les viandes
1	Sous-Paragraphe 1:Taxe de circulation sur les viandes	77222	Taxe de circulation sur les viandes
1	Paragraphe 3: Taxe sur les opérations financières	77223	Taxe sur les opérations financières
1	Sous-Paragraphe 1: Taxe sur les opérations financières	77223	Taxe sur les opérations financières
1	Paragraphe 04: Taxes sur les produits pour la promotion de la culture et sport	77224	Taxes sur les produits pour la promotion de la culture et sport
1	Sous-Paragraphe 1: Taxes sur les produits pour la promotion de la culture et sport	77224	Taxes sur les produits pour la promotion de la culture et sport
1	Paragraphe 05: Taxes sur les services déterminés	77225	Taxe spéciale sur taxes sur les services déterminés

	Sous paragraphe 02 : Ventes aux enchères de biens immeubles	774132	Ventes aux enchères de biens immeubles
	Sous paragraphe 03 : Echanges de biens immeubles	774133	Echanges de biens immeubles
	Sous paragraphe 04 : Autres mutations à titre onéreux de biens immeubles non repris ailleurs	774138	Autres mutations à titre onéreux de biens immeubles non repris ailleurs
	Paragraphe 04: Mutation à titre onéreux de biens meubles	77414	Mutation à titre onéreux de biens meubles
	Sous paragraphe 1 : Mutation de fonds de commerce ou de clientèle, d'un office ou d'une charge	774141	Mutation de fonds de commerce ou de clientèle, d'un office ou d'une charge
	Sous paragraphe 02 : Cession de droit à un bail ou de bénéfice d'une promesse de bail	774142	Cession de droit à un bail ou de bénéfice d'une promesse de bail
1	Sous paragraphe 03 : Cession d'actions ou de parts sociales de sociétés	774143	Cession d'actions ou de parts sociales de sociétés
	Sous paragraphe 04 : Ventes publiques de biens meubles	774144	Ventes publiques de biens meubles
	Sous paragraphe 05 : Autres mutations onéreux de biens meubles non repris ailleurs	774148	Autres mutations onéreux de biens meubles non repris ailleurs
	Paragraphe 05: Actes afférents aux sociétés	77415	Actes afférents aux sociétés
	Sous paragraphe 01 : Actes afférents aux sociétés	77415	Actes afférents aux sociétés
	Paragraphe 6 : Partage et donations de biens meubles et immeubles	77416	Partage et donations de biens meubles et immeubles
1	Sous paragraphe 01 : partage de biens meubles et immeubles	774161	Partage de biens meubles et immeubles
1	Sous paragraphe 02 : Donations entre vifs de biens meubles et immeubles	774162	Donations entre vifs de biens meubles et immeubles
1	Paragraphe 7: Droit fixe d'enregistrement	77417	Droit fixe d'enregistrement
1	Sous-Paragraphe 01: Droit fixe d'enregistrement	77417	Droit fixe d'enregistrement
	Paragraphe 8 : Autres droits d'enregistrement	77418	Autres droits d'enregistrement
	Sous paragraphe 01 : Autres droits d'enregistrement non repris ailleurs	77418	Autres droits d'enregistrement
1	Article 2: Droit de timbre	7742	Droit de timbre
1	Paragraphe 01: Timbre de dimension	77421	Timbre de dimension
1	Sous-Paragraphe 01: Actes assujettis au timbre, d'après la dimension du papier employé	774211	Actes assujettis au timbre, d'après la dimension du papier employé
	Paragraphe 2 : Contrat de transport maritime	77422	Contrat de transport maritime
	Sous paragraphe 01: Connaissance de transport maritime	774221	Connaissance de transport maritime
	Paragraphe 3 : Droits relatifs à la circulation routière	77424	Droits relatifs à la circulation routière
1	Sous paragraphe 01 : Carte Grise	774241	Carte Grise
1	Sous paragraphe 02 : Permis de Conduire	774242	Permis de Conduire
1	Sous paragraphe 03 : Contrôle technique	774243	Contrôle technique

2	Paragraphe 1 : Produits de cessions d'immeubles	XXXXXXXXXXXXX	XX
	Sous paragraphe 01 : Produits de cessions d'immeubles	742	Produits nets de cessions d'immeubles
2	Article 3 : Produits de cession de mobiliers	XXXXXXXXXXXXX	XX
	Paragraphe 1 : Produits de cessions de mobiliers	XXXXXXXXXXXXX	XX
2	Sous paragraphe 01 : Produits de cessions de mobiliers	743	: Produits nets de cessions de mobiliers
	Article 4 : Produits d cession d'actifs incorporels	XXXXXXXXXXXXX	XX
	Paragraphe 1 : produits de cession d'actif incorporels	XXXXXXXXXXXXX	XX
3	Sous paragraphe 01 : Produits de cession d'actif incorporels	744	Produits nets de cession d'actif incorporels
	Article 5 : Produits de cession d'autres actifs non financier	XXXXXXXXXXXXX	XX
	Paragraphe 1 : Produits de cession d'autres actifs non financier	XXXXXXXXXXXXX	XX
3	Sous paragraphe 01 : Produits de cession d'autres actifs non financier	745	Produits nets de cession d'autres actifs non financier
3	Partie 3: Produits de vente, redevances d'occupation et amendes	XXXXXXXXXXXXX	XX
3	Section1: Le produit commercial des ventes de biens et services	XXXXXXXXXXXXX	XX
3	Article 1: - Le produit commercial des ventes de biens et services	XXXXXXXXXXXXX	XX
3	Paragraphe 1: Produits des ventes des biens et services	746	Produit commercial des ventes de biens et services
3	Sous-pargraphe 01 : Prestations de services	7461	Prestations de services
3	Sous-paragraphe 03: Ventes de biens	7462	Ventes de biens
	Section 02: Recettes de pêches	72	Recettes de pêches
	Article 01: Régime national	721	Régime national
	Paragraphe 01: Droit d'accès direct	7211	Droit d'accès direct
	sous-paragraphe 01: droit d'accès forfaitaire industrielle et cotière	72111	droit d'accès diret industrielle et cotière
3	sous-paragraphe 02: droit d'accès diret forfaitaire	721111	droit d'accès diret forfaitaire
3	sous-paragraphe 03: droit d'accès directs des navires	721112	droit d'accès directs des navires
3	sous-paragraphe 04: droit d'accès direct pêche artisanale	72112	droit d'accès direct pêche artisanale
3	Paragraphe 02:Droit d'accès indirect	7212	Droit d'accès indirect
3	Sous-paragraphe 01: droit de pêche à l'exportation DPE	72121	Droit de pêche à l'exportation DPE
3	Sous-Paragraphe 02: redevance exploitation SMCP	72122	Redevance exploitation SMCP
	Sous paragraphe 03 : Redevance d'exploitation	72123	Redevance d'exploitation
	Sous pargraphe 04 : Taxe statistique sur exportation de pêches	72124	Taxe statistique sur exportation de pêches
3	Article 02:Régime étranger	722	Régime étranger
3	Paragraphe 01: Accords RIM/UE	72211	Accords RIM/UE

3	Sous-paragraphe 01: compensation financière UE	722111	compensation financière UE
3	sous-paragraphe 02: contribution aramateur UE	722112	contribution aramateur UE
3	sous-paragraphe 03: redevance capture UE	722113	redevance capture UE
3	sous-paragraphe 04: licences UE	722114	licences UE
3	Paragraphe 02 : Autres accords de pêche	72212	<i>Autres accords de pêches</i>
3	Sous-Paragraphe 01: Autres accords de pêche	XXXXXXXXXXXXX	XX
3	paragraphe 03: conventions libres	7222	<i>Conventions libre</i>
3	Sous-paragraphe 01: compensation financière-conventions libres	72221	compensation financière-conventions libres
3	Sous-paragraphe 02: contribution aramateur conventions libres	72222	contribution aramateur conventions libres
3	Sous-paragraphe 03: redevance capture conventions libres	72223	redevance capture conventions libres
3	Sous-paragraphe 04: redevances Thon conventions libres	72224	redevances Thon conventions libres
3	Article 03: droit de concession, de consignation, d'immatriculation	723	Droit de Concession, de consignation et d'immatriculation
3	paragraphe 01: Droit d'usage et de gestion des concessions	7231	Droit d'usage et de gestion des concessions
3	sous-paragraphe 01: droit de réception des demandes de concession	72311	Droit de réception des demandes de concession
	Sous paragraphe 02 : Redevance contingentement de quota des ressources haliatiques	72312	Redevance contingentement de quota des ressources haliatiques
	Sous paragraphe 03 : Redevance capture sur quota, régime national	72313	Redevance capture sur quota, régime national
3	Paragraphe 02: droit de consignation	XXXXXXXXXXXXX	droit de consignation
3	sous-paragraphe 01: droit de consignation	7232	droit de consignation
3	Paragraphe 03: droit d'immatriculation	XXXXXXXXXXXXX	droit d'immatriculation
3	Sous-paragraphe 01: droit d'immatriculation	7233	droit d'immatriculation
3	Article 04: Amendes de pêche	XXXXXXXXXXXXX	Amendes de pêches
3	Paragraphe 01: Amendes de pêche	XXXXXXXXXXXXX	Amendes de pêches
3	sous-paragraphe 01: Amendes de pêche	724	Amendes de pêches
3	Article 05: loyers domaine maritime	XXXXXXXXXXXXX	Loyers domaine maritime
3	Paragraphe 01: Loyers domaine maritime	XXXXXXXXXXXXX	Loyers domaine maritime
3	Sous-paragraphe 01: Loyers domaine maritime	725	Loyers domaine maritime
3	Article 06: redevance mareyeur	726	Redevance mareyeur
3	paragraphe 01: redevance mareyeur collecteurs	XXXXXXXXXXXXX	Redevance mareyeur collecteurs
3	Sous-paragraphe 01: redevance mareyeur collecteurs	7261	Redevance mareyeur collecteurs
3	paragraphe 02: redevance mareyeur distributeurs	XXXXXXXXXXXXX	Redevance mareyeur distributeurs
3	Sous-paragraphe 01: redevance mareyeur distributeurs	7262	Redevance mareyeur distributeurs

3	Paragraphe 01: produits de commercialisation des données sismiques	714	produits de commercialisation des données sismiques
3	Sous-paragraphe 01: produits de commercialisation des données sismiques	714	produits de commercialisation des données sismiques
3	article 4 : recettes exceptionnelles secteur pétrolier	717	Recettes exceptionnelles
3	Paragraphe 01: mobilisation des cautions de bonne exécution des marchés secteur pétrolier	XXXXXXXXXXXX	mobilisation des cautions de bonne exécution des marchés
3	Sous-Paragraphe 01: mobilisation des cautions de bonne exécution des marchés secteur pétrolier	7171	mobilisation des cautions de bonne exécution des marchés
3	paragraphe 02: mobilisation dépôts de garantie	XXXXXXXXXXXX	mobilisation dépôts de garantie
3	sous-paragraphe 01: dépôts de garantie	7172	dépôts de garantie
3	Paragraphe 3 : pénalités de non exécution des travaux	XXXXXXXXXXXX	pénalités de non exécution des travaux
3	Sous-paragraphe 01: pénalités de non exécution des travaux	7173	pénalités de non exécution des travaux
3	Paragraphe 4 : autres recettes exceptionnelles	XXXXXXXXXXXX	autres recettes exceptionnelles
3	Sous-Paragraphe 01: autres recettes exceptionnelles	7178	autres recettes exceptionnelles
3	Article 07: Autres recettes pétrolières non repris ailleurs	718	Autres recettes pétrolières non repris ailleurs
3	Paragraphe 01: Autres recettes pétrolières non repris ailleurs	718	Autres recettes pétrolières non repris ailleurs
3	Sous-paragraphe 01: Autres recettes pétrolières non repris ailleurs	718	Autres recettes pétrolières non repris ailleurs
3	Section 4: : RECETTES MINIERES	70	Recettes Minières
3	Article 01 :Regime minier	701	Regime minier
3	paragraphe 1: Autorisation de prospection	7011	Autorisation de prospection
3	sous-paragraphe 1: frais de dossier	70111	frais de dossier
3	paragraphe 02: Permis de recherche	7012	Permis de recherche
3	sous-paragraphe 01: Frais de dossier	70121	Frais de dossier
3	Sous paragraphe 02 : Droit rémunérateur	70122	Droit rémunérateur
3	sous-paragraphe 03: Taxe superficière	70123	Taxe superficière
3	Paragraphe 03 :Permis de petite exploitation	7013	Permis de petite exploitation
3	Sous prapgraphe 01: Frais de dossier	70131	Frais de dossier
3	Sous-paragraphe 02: Droit rémunérateur	70132	Droit rémunérateur
3	Sous paragraphe 03 : Taxe superficière	70133	Taxe superficière
3	Sous-paragraphe 04: redevance d'exploitation (Royalties)	70134	redevance d'exploitation (Royalties)
3	Paragraphe 4: permis d'exploitation minière et industrielle	7014	permis d'exploitation minière et industrielle

3	Sous paragraphe 01: Frais de dossier	70141	Frais de dossier
3	Sous-paragraphe 02: Droit rémunérateur	70142	Droit rémunérateur
3	Sous paragraphe 03 : Taxe superficiaire	70143	Taxe superficiaire
	Sous paragraphe 04 : redevance d'exploitation (Royalties)	70144	redevance d'exploitation (Royalties)
3	Article 2 : regime de carrière	702	regime de carrière
3	Paragraphe 1 : Autorisation de carrière industrielle	7021	Autorisation de carrière industrielle
3	Sous paragraphe 01: Frais de dossier	70211	Frais de dossier
3	Sous-paragraphe 02: Droit rémunérateur	70212	Droit rémunérateur
3	Sous paragraphe 03 : Taxe superficiaire	70213	Taxe superficiaire
3	Article 3 :Regime de ferraille	703	Regime de ferraille
3	Paragraphe 1 : Autorisation de manipulation de Débris non ferreux (DNF)	7031	Autorisation de manipulation de Débris non ferreux (DNF)
3	Sous paragraphe 01: Frais de dossier	70311	Frais de dossier
3	Sous-paragraphe 02: Droit rémunérateur	70312	Droit rémunérateur
3	Article 04: Autres droits rémunérateurs	704	Autres droits rémunérateurs
	Paragraphe 01: Cession des titres	7041	Cession des titres
3	Sous Paragraphe 01: Cession des titres	70411	Cession des titres
	Paragraphe 02: Droit renouvellement de titres	7042	Droit renouvellement de titres
3	Sous-paragraphe 01: Renouvellement de titres	70421	Renouvellement de titres
3	Paragraphe 03: Droit de Mutation de titres	7043	Droit de Mutation de titres
	Sous paragraphe 01: Droit de Mutation de titres	70431	Droit de Mutation de titres
	Paragraphe 04: Droit réduction de superficie	7044	Droit réduction de superficie
3	Sous-paragraphe 01: Droit de réduction de superficie	70441	Droit de réduction de superficie
3	Article 05 : Contributions à la promotion de la recherche minière	705	Contributions à la promotion de la recherche minière
3	Paragraphe 01:Contributions à la promotion de la recherche minière	7051	Contributions à la promotion de la recherche minière
3	Sous-Paragraphe 01:Contributions à la promotion de la recherche minière	70511	Contributions à la promotion de la recherche minière
3	Article 06 : Amendes au titre Contrôles de l'activité minière	706	Amendes au titre Contrôles de l'activité minière
3	Paragraphe 01 : Amendes au titre Contrôles de l'activité minière	7061	Amendes au titre Contrôles de l'activité minière
3	Sous-paragraphe 01 : Amendes au titre Contrôles de l'activité minière	70611	Amendes au titre de Contrôles de l'activité minière
3	Article 07: Autres recettes minières non reprises ailleurs	707	Autres recettes minières non reprises ailleurs
3	Paragraphe 01:Autres recettes minières non repris ailleurs	7071	Autres recettes minières non repris ailleurs

3	Sous-paragraphe 01: Autres recettes minières non reprises ailleurs	70711	Autres recettes minières non reprises ailleurs
3	Section 5: Autres recettes provenant de vente, de redevances d'occupation et d'amendes non reprises ailleurs	XXXXXXXXXXXXXX	XX
3	Article 1: Recettes exceptionnelles des entités publiques	731	<i>Recettes exceptionnelles des entités publiques</i>
3	Paragraphe 1: Recettes exceptionnelles des entités publiques	731	Recettes exceptionnelles des entités publiques
3	sous-Paragraphe 1: Recettes exceptionnelles d'entités publiques	731	Recettes exceptionnelles des entités publiques
3	Article 02: Recettes de télécommunication	733	XX
3	Paragraphe 01: Licences cellulaires	7331	Licences
3	Sous-Paragraphe 01: Licences cellulaires	7331	Licences cellulaires
3	Paragraphe 02: Redevances de communication	7332	Redevances de communication
3	Sous-Paragraphe 01 : Redevances de communication	7332	Redevances de communication
3	paragraphe 03: Pénalités et amendes appliquées sur les opérateurs télécom	7333	Pénalités et amendes appliquées sur les opérateurs télécom
3	Sous-paragraphe 01: Pénalités et amendes appliquées sur les opérateurs télécom	7333	Pénalités et amendes appliquées sur les opérateurs télécom
3	Article 03: Amendes, pénalités et confiscations juridictionnelles	734	<i>Amendes, pénalités et confiscations juridictionnelles</i>
3	Paragraphe 01: Amendes et confiscations juridictionnelles	7341	Amendes et confiscations juridictionnelles
3	sous-pargarphe 01: Amendes et confiscations juridictionnelles douanières	73411	Amendes et confiscations juridictionnelles douanières
3	sous-paragraphe 02: Autres amendes et confiscations Juridictionnelles	73412	Autres amendes et confiscations juridictionnelles
3	Paragraphe 2: : Jugements	7342	Jugements
3	Sous paragraphe 01 : Jugements	7342	Jugements
3	Pargarphe 3 : Cautions mises en jeux	7343	Cautions mises en jeux
3	Sous paragraphe 01 : Mobilisation ndes cautions	7343	Mobilisation ndes cautions
3	paragraphe 4 : Débets comptables prononcés par la Cour des Comptes	7344	Débets comptables prononcés par la Cour des Comptes
3	Sous-paragraphe 01: Débets juridictionnels	7344	Débets juridictionnels
3	Paragraphe 5 : Amende et condamnations prononcées par la Cour des comptes	7345	Amende et condamnations prononcées par la Cour des Comptes
3	sous-Paragraphe 01: Amende et condamnations prononcées par la Cour des Comptes	7345	Amende et condamnations prononcées par la Cour des Comptes
3	Article 05: Amendes, pénalités et confiscations administratives	736	Amendes, pénalités et confiscations administratives
3	Paragraphe 01: Amendes non juridictionnelles	7361	Amendes non juridictionnelles

3	Sous-paragraphe 01: Amendes forestières	73611	Amendes forestières
3	Sous-paragraphe 02: Amendes de chasse	73612	Amendes de chasse
3	Sous-paragraphe 03: Amendes liés au prélèvement illicite de matériaux	73613	Amendes liée au prélèvement illicite de matériaux
3	Sous-paragraphe 04: Amendes liés à la pollution	73614	Amendes liés à la pollution
3	Sous-paragraphe 05: Autres amendes liés à l'environnement	73615	Autres amendes liés à l'environnement
3	Sous-paragraphe 06: Amendes routières	73616	Amendes routières
3	Sous-paragraphe 07: Autres amendes non reprises ailleurs	73618	Autres amendes non reprises ailleurs
3	Paragraphe 02: Pénalités	7363	Pénalités
3	Sous-paragraphe 01: Pénalités de retard marchés publics	73631	Pénalités de retard marchés publics
3	Sous-paragraphe 02: Autres pénalités non fiscales	73638	Autres pénalités non fiscales
3	Paragraphe 3: Produits des confiscation non juridictionnelles	7362	Confiscation non juridictionnelles
	Sous paragraphe 01 : Produits des confiscation non juridictionnelles	7362	Confiscation non juridictionnelles
3	Article 6: Recettes diverses	738	Recettes diverses
3	Paragraphe 1: Redevances d'occupation domaines public	7381	Paragraphe 1: Redevances occupation domaines public
	Sous paragraphe 01: Redevances d'occupation domaines public	7381	Sous paragraphe 01: Redevances occupation domaines public
3	Paragraphe 2: Produits de vente des Dossiers d'Appel d'Offres (DAO)	7382	Paragraphe 2: Produits de vente des Dossiers d'Appel d'Offres (DAO)
	Sous paragraphe 01 : Produits de vente des Dossiers d'Appel d'Offres (DAO)	7382	Sous paragraphe 01 : Produits de vente des Dossiers d'Appel d'Offres (DAO)
	Paragraphe 3 : Autres recettes diverses	7388	Autres recettes diverses
	Sous paragraphe 01 : Autres recettes diverses	7388	Autres recettes diverses
4	Partie 4: Dons, legs courants et contributions volontaires	76	Dons, legs courants et contributions volontaires
4	Section 1: Dons et donations	XXXXXXXXXXXX	XX
4	Article 1: Appuis budgétaires au titre des dons	XXXXXXXXXXXX	XX
4	Paragraphe 01: Appui budgétaire-dons	763	<i>Appui budgétaire au titre de dons</i>
4	Sous- Paragraphe 01: Personnes physiques	7631	<i>Personnes physiques</i>
	Sous- Paragraphe 02 : Personnes morales	7632	<i>Personnes morales</i>
	Sous- Paragraphe 03: Etats étrangers	7633	<i>États étrangers</i>
	Sous- Paragraphe 04: Autres organismes	7634	<i>Autres organismes</i>
4	Article 02: Dons et legs à l'Etat	XXXXXXXXXXXX	XX
4	Paragraphe 01: Dons personnes physiques	761	<i>Dons et legs courant à l'Etat</i>
4	Sous- Paragraphe 01: Personnes physiques	7611	<i>Personnes physiques</i>
4	Sous- Paragraphe 02 : Personnes morales	7612	<i>Personnes morales</i>

